

Rédaction et administration :

MARTIGNY

Tél. 026 / 6 10 52 Chèques post. 11 c 52

Abonnements

Trois mois Fr. 5.—
Six mois Fr. 8.50
Une année Fr. 16.50
Une année, étranger Fr. 22.—

Organe officiel

Association valaisanne de football et d'athlétisme
Moto-Club valaisan (Ass. des sections motocyclistes)
Société cantonale des tireurs valaisans

Le Rhône

Journal valaisan indépendant du soir, paraît lundi, mercredi et vendredi

PUBLICITÉ

Annonces le mm. 14 ct.
Réclames » 40 ct.
Mortuaires » 40 ct.
Supplément pour emplacements prescrits

Régie des annonces

Pour le Valais romand de Sierre à Saint-Gingolph :
Le Rhône, Martigny (tél. 026 / 6 10 52)
Pour le reste de la Suisse :
Publicitas S. A., Sion (tél. 027 / 2 12 36)
et toutes ses succursales en Suisse

Chiffre de tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité à Lausanne et tenu à la disposition des intéressés

Dépêchons-nous !

«Le Rhône» a publié, du rapport de l'Union valaisanne du tourisme, les remarquables résultats enregistrés en 1959 quant au nombre des nuitées.

On doit y voir un effet de l'effort déployé par les « managers » de nos stations et de nos organisations touristiques.

Est-ce à dire qu'il ne se pose plus de problèmes et que nous n'avons plus qu'à cueillir les fruits du travail accompli ?

Peu s'en faut et dans une autre partie de ce même rapport, M. le Dr Pierre Darbellay soulève une série de questions lancinantes qui doivent trouver sans retard une solution si nous ne voulons pas être freinés dans cette si bonne lancée.

Avant toute chose, il y a l'évolution de notre réseau routier. Certains tronçons constituent de véritables « points névralgiques » dont l'existence est d'autant plus à craindre qu'on assiste à un développement du trafic sur lequel il est à peine besoin d'insister.

A titre d'exemples, le rapport cite La Furka, Saint-Gingolph et le parcours Martigny-Bovernier. On pourrait y ajouter le parcours Riddes-Vétroz, la traversée de Collombey et le tronçon Sion-Sierre, pour ne prendre que les cas qui viennent le plus rapidement à l'esprit.

Malgré tous les programmes et les crédits mis sur pied, et ceci c'est nous qui l'ajoutons, les autorités restent en permanence en deça de la réalité, dépassées par les événements et dépourvues de moyens pour y parer.

Pour ce qui est notamment du parcours Martigny-Bovernier, qu'on envisageait à un moment donné de supprimer par le percement d'un tunnel sous le Mont-Chemin, formule qui personnellement nous inquiétait, il faut reconnaître franchement que la situation actuelle ne peut plus durer.

En 1961, selon les prévisions, le tunnel sous le Grand-Saint-Bernard sera achevé, et ce serait bien le diable que le trafic n'y soit point encore considérablement accru. Or l'on va disposer, pour y accéder, d'un véritable goulet à la fois dangereux et agissant comme un frein pour tout le trafic desservi par cette artère qui alimente en outre Verbier, Champex et le val Ferret.

Nous savons que récemment les autorités de la région de Martigny et les organisations touristiques régionales se sont ouvertes de leur crainte au chef du Département des travaux publics. Nous ignorons les résultats concrets de ces entrevues, mais le moins qu'on puisse souhaiter est qu'on ait envisagé d'accélérer les travaux.

Notre tort, dans ce pays, est souvent de vouloir faire ou du définitif ou rien du tout. Bien souvent des tronçons pourraient être améliorés en attendant une réfection complète. Mais on ne les entreprend pas parce que les subventions ne viennent que pour le définitif.

Et comme celui-ci tarde, on reste des années à tolérer des situations véritablement impossibles.

Dans le rapport de l'UVT, on aborde encore le problème du déneigement de nos cols, soit ceux du Simplon, du Grimsel et de la Furka, aux fins de hâter la reprise du trafic au prin-

temps. Ici encore, des retards sont enregistrés et regrettés mais, reconnaît le rapport, ils ne sont pas le fait du Valais, car ce sont les versants opposés qui restent en carafe.

Sur ces deux dernières routes, on en est encore à devoir interdire les autocars de tourisme de plus de 2 m. 25 de large, ce qui cause à notre tourisme un préjudice certain et évitable si l'on procédait simplement à quelques travaux d'élargissement.

Sur le plan ferroviaire, le rapport constate une fois de plus que les régions romandes sont nettement défavorisées par l'insuffisance de voitures directes en provenance du Nord de l'Europe à telle enseigne qu'on peut parler d'une véritable inégalité de traitement. La commission romande de la ligne du Simplon en a fait un cheval de bataille, mais les raisons invoquées, et notamment le fait que les trois cantons de Genève, Vaud et Valais dénombrent, par année, près d'un million de nuitées de provenance belge, allemande, hollandaise et scandinave, n'ont pas encore prévalu et le problème reste entier.

Par bonheur, il faut mettre à l'actif des réalisations la construction d'un quai de chargement et de déchargement à Iselle et l'amélioration du transport des autos par le tunnel du Simplon. Ainsi notre défaveur, par rapport au Gothard, a disparu et c'est tant mieux.

En matière de construction de téléphériques et de télésièges, le rapport, tout en se réjouissant d'aménagements nouveaux, se demande si nous n'atteignons pas bientôt un point de saturation.

Et signalons pour terminer que des démarches ont été entreprises en vue d'inclure l'aérodrome de Sion dans le programme d'une vaste organisation internationale susceptible de nous envoyer régulièrement des clients par la voie des airs.

Mais on se heurte ici, pour l'instant, à des difficultés administratives qu'il ne serait pourtant pas malaisé de vaincre avec un peu plus de bonne volonté et un peu moins d'encens sur l'autel de la bureaucratie.

En bref, on doit constater que l'Union valaisanne du tourisme, tout en se consacrant à la propagande qui est sa mission principale, est amenée par la force des choses à s'occuper de problèmes plus généraux auxquelles les autorités se doivent de prêter l'oreille.

Edouard Morand.

Nos lecteurs pourront lire dès mercredi plusieurs articles de notre collaborateur Edouard Morand sur «ALGÉRIE 1960». Le Rhône.

Où en est l'éducation physique post-scolaire de la jeunesse moderne ?

Le 50 % environ de la jeunesse masculine suisse a participé, en 1959, à l'enseignement post-scolaire volontaire de la gymnastique et des sports, que ce soit dans des cours, entraînements ou examens de base ou des cours et examens à option. Un tiers d'entre eux s'est astreint à un entraînement régulier et systématique, tandis que le solde a limité son activité à la participation à un ou plusieurs examens.

L'enseignement de base proprement dit, portant sur la course de vitesse, les sauts, les lancers, le grimper et les jeux, a réuni 51.097 participants, alors que 82.633 jeunes gens subirent l'examen de base. Par rapport à l'année précédente, la participation à cet enseignement s'est accrue de 3399 et respectivement 4631 unités. Cet accroissement est dû, en grande partie, au fait que les jeunes gens touchés appartenaient à une classe d'âge riche en naissances.

La même constatation réjouissante peut être faite en ce qui concerne la participation aux cours à option auxquels 26.266 jeunes gens, soit 2759 de plus qu'en 1958, prirent part. Ce sont les cours de ski qui bénéficièrent de la plus grande faveur, tandis que l'intérêt fut moins évident pour les cours d'excursion ou d'exercices en terrain. Les cours d'alpinisme ne connurent pas un succès considérable et ceux de natation furent encore moins honorés.

Les examens à option permirent à 85.191 jeunes gens, soit 7039 de plus que l'année précédente, de faire la preuve de leurs capacités dans certains sports particuliers. De ces 85.191, le 37,3 % participèrent à un examen de marche, le même pourcentage aux cours d'orientation ; le 16,6 % à celui de natation et le 8,4 % à un examen de ski.

De toutes les manifestations ce sont les examens à option qui accusent la plus forte augmentation de participation.

Dès le retour du printemps, l'activité de l'enseignement post-scolaire de la gymnastique et des sports va reprendre. La nouvelle affiche «Viens avec nous» invite les jeunes gens à participer à ces diverses activités. Espérons qu'un plus grand nombre encore de jeunes gens répondront à cette invitation et que chaque jeune Suisse profite de l'occasion qui lui est ainsi offerte de parfaire gratuitement son éducation physique.

Un téléski aux Mayens de Riddes



Le moment est solennel : M. Marc Raboud, président de la Société du téléski de la Tsoumaz, accompagné d'une charmante skieuse, coupe la banderole symbolique. (Voir notre article en page 5.)

Proscrit à Berne, acclamé à Delémont

(Correspondance particulière du Jura)

Seize députés jurassiens contre sept — les dix autres étant absents ou s'étaient prestement éclipsés — ont décidé d'exclure des séances de la députation jurassienne leur collègue Jean Wilhelm tant qu'il n'aura pas fait des excuses à MM. Huber et Moine, conseillers d'Etat, traités de « cloportes » dans le journal « Le Pays » dont il est le rédacteur politique.

Invité, à la suite de cette décision, par le président, à quitter les lieux, M. Wilhelm riposta qu'il était là par la volonté du peuple et qu'il n'en sortirait que « manu militari ». Qui eût jamais pensé qu'une apostrophe à la Mirabeau retentirait un jour — c'était le 24 février — dans le vénérable Hôtel de ville de Berne ?

En 1839, le conseiller d'Etat Xavier Stockmar s'était aussi élevé vigoureusement contre son exclusion du gouvernement par ses collègues. La députation jurassienne, unanime, lui avait donné son soutien inconditionnel, mais n'avait pu lui épargner le chemin de l'exil.

En 1960, seize députés du Jura — sur trente-trois — s'arrogent le droit de bannir de leurs délibérations un de leurs pairs, estimant que c'est le seul moyen de rétablir des relations de confiance avec les membres du Conseil d'Etat. Le conflit pourrait être apaisé si Jean Wilhelm consentait à présenter des excuses à M. le Conseiller d'Etat Huber, fortement malmené dans les colonnes du « Pays », à propos d'une allocution prononcée à Delémont l'an dernier lors d'une cérémonie de promotion civique. Ce n'est qu'à cette condition que les députés socialistes reprendront leur place au sein de la délégation jurassienne. Mais le

jeune député de Porrentruy se retranchant derrière la liberté de la presse, refuse toute rétractation. Si MM. Huber et Moine, qualifiés de « conseillers d'Etat cloportes », estiment cette épithète injurieuse ou diffamatoire, ils n'ont qu'à procéder par la voie judiciaire.

Proscrit à Berne par une majorité quelque peu précaire des députés du Jura, Jean Wilhelm fut acclamé à plusieurs reprises le 5 mars au cours d'une assemblée publique de protestation convoquée à Delémont par le Rassemblement jurassien et réunissant plus de cinq cents électeurs.

Pourquoi Jean Wilhelm est-il aujourd'hui la bête noire du Conseil d'Etat et du Grand Conseil, de la presse de l'ancien canton et d'une notable partie de l'opinion jurassienne ? Pourquoi est-il traité d'agitateur, de trublion, de brouillon, de demi-Prussien ?

Parce qu'il est un des chefs du mouvement autonomiste du Jura !

Il est d'ailleurs plaisant de relever que ces mêmes épithètes furent appliquées à Stockmar considéré aujourd'hui comme le plus grand des Jurassiens.

On reproche à Jean Wilhelm quelques propos outranciers. Quel est l'homme politique qui, à l'aube de sa carrière, ne s'est livré à quelques outrances ?

Et le groupe socialiste du Grand Conseil n'a-t-il plus souvenance des incitations au meurtre proférées dans l'organe officiel du parti paysan jurassien à l'encontre du conseiller d'Etat Georges Maeckli ?

Les fêtes de Carnaval passées, la députation jurassienne retrouvera certainement son sang-froid et sa cohésion.

Assemblée de la Fédération valaisanne des costumes

La nouvelle est trop importante pour que nos lecteurs l'ignorent : c'est en Valais, plus précisément à Sion, qu'aura lieu cette année les journées nationales des costumes suisses. Ces manifestations, qui se dérouleront pour la première fois dans notre canton, ont été fixées aux 11 et 12 juin 1960.

Mais ce n'était là qu'un des points qui ont préoccupé hier les délégués de la Fédération valaisanne des costumes. Cette assemblée s'est tenue dans la grande salle de l'Hôtel de la Paix, sous la présidence de M. Joseph Gaspoz. L'an passé, à Brigue, les délégués étaient au nombre de 75 (chiffre record). C'est près d'une centaine (une grande partie étaient en costume) qu'ils se trouvaient hier à Sion.

Après le mot de bienvenue de M. Gaspoz, le secrétaire de la fédération, M. Alphonse Seppex, procéda à la lecture du protocole.

L'assemblée a une pensée spéciale pour les membres défunts, spécialement pour Mme Bumann, de Naters, qui a perdu deux de ses enfants écrasés par un rocher dans une cabine de camion.

Sous les applaudissements de la salle, le chœur mixte Sainte-Cécile de Bramois est admis ensuite au sein de la fédération. Peu de modifications ont été apportées par les experts Saudan et Cretton à ce costume qui évoque, comme on l'a dit, l'éclat du soleil valaisan.

Dans son rapport, M. Gaspoz souligne notamment l'activité des sociétés qui ont eu à se produire tant en Valais qu'à l'extérieur du canton.

Le président termine en multipliant ses remerciements à l'adresse de ceux auxquels la fédération doit beaucoup, à savoir Mme Cretton et MM. Coppex et Seppex.

La fête nationale des costumes aura lieu cette année à Sion

Les comptes bouclent par un léger déficit de 128 fr. Décharge est donnée aux responsables de la caisse par M. Alexis Crettenand, d'Iséables, vérificateur.

En remplacement de M. Lucien Berra, de Champéry, membre du comité démissionnaire, on fait appel

à M. Isaac Berra, de Champéry également. Le nouvel élu espère fermement redonner un regain de vitalité à la société champérolaine restée en veilleuse depuis quelque temps.

Les sociétés de Troistorrens et de Mission fonctionneront comme vérificateurs des comptes.

D'intéressantes précisions sont données sur les grandes journées des 11 et 12 juin : frais d'organisation, décoration de la ville, vente des insignes, tombola, spectacle Son et lumière, danses sur la Planta, cortège réception, trains spéciaux, etc.

Notons que les cafetiers de Sion donneront aux organisateurs un puissant coup de main.

Le cortège sera conduit par l'Harmonie de Sion, avec peloton de gendarmes en grande tenue, groupe de cavaliers, drapeaux des districts, sociétés diverses, délégués suisses, etc.

Plusieurs sociétés se produiront soit à Valère, soit à Planta (groupe d'Aoste, de Genève, groupe Français, cors des Alpes, lanceurs de drapeaux d'Uri, claqueurs de Schwytz, jodleurs de Sierre, Bletzette, groupes de danses du Haut-Valais, groupes d'Evolène, de Saint-Martin, Vieux-Pays de Saint-Maurice, dames de Sion et autres).

Parmi les autres manifestations, relevons les fêtes du Rhône à Thonon, 1er ou 7 juillet, et la fête des patois.

La fête cantonale des costumes de 1961 aura lieu à Troistorrens et celle de 1962 à Saint-Maurice qui fêtera cette année-là son vingt-cinquième anniversaire.

Jean Bayard.

...et maintenant une BOSTON!



BOSTON verte 80 Cts./blanche Fr. 1.—

Voulez-vous un trousseau original et personnel ? Géroudout, Sion, saura vous conseiller.

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS CARROSSERIE SIÈRE & SION

LIQUEURS Morand MARTIGNY

INSTITUT DE BEAUTE FEMINA

Les Messageries, Martigny-Ville ☎ 026 / 6 03 63



FOOTBALL

Sierre perd le contact

LIGUE NATIONALE A : Bâle-Grasshoppers 1-1, Granges-Servette 0-0, Lausanne-Young Boys 0-2, Lugano-La Chaux-de-Fonds 3-0, Lucerne-Bellinzona 3-2, Winterthur-Chiasso 2-1, Zurich-Bienne 4-1.

Le fait dominant de la journée est la lourde défaite des Chaux-de-Fonds à Lugano. Cela fait 5 points sur 6 de perdus depuis la reprise du championnat. A ce train-là, les Meueux vont redescendre l'échelle du classement très rapidement. Young Boys, après un mauvais départ, s'est repris de belle façon et remonte directement à la surface, talonné maintenant par Zurich.

LIGUE NATIONALE B : Sion-Brühl 1-1, Berne-Yverdon 0-0, Cantonal-Aarau 1-1, Fribourg-Vevy 4-0, Thon-Schaffhouse 4-1, Urania-Langenthal 5-1, Y. Fellows-Longeau 3-3.

Sion s'est battu avec la dernière énergie, mais poursuivi par la malchance dans ses tirs et ses attaques, il dut partager l'enjeu avec son adversaire saint-gallois. Dommage, car la victoire était à sa portée, hier. Berne et Cantonal, en tant que favoris, ont aussi consenti le match nul. En revanche, grosse victoire de Fribourg qui se rapproche très dangereusement du leader (Young Fellows) tenu en échec par le modeste Longeau. Thon et Urania se placent dans les meilleurs des viennent-ensuite.

PREMIERE LIGUE : Soleure-Sierre 8-0, Forward-Monthey 2-2, Boujean 34-Malley 1-2, Carouge-USBB 3-1, Payerne-Derendingen 0-0.

Qu'a-t-il bien pu se passer à Soleure pour que Sierre s'y fasse battre aussi copieusement ? Sa défense avait pourtant une réputation de solidité et l'attaque ne manquait pas d'efficacité. La débâcle en est que plus difficile à admettre. Il est vrai que Soleure, mari de son aventure contre Carouge, tenait tout spécialement à se racheter devant son public.

Monthey a été plus heureux que Sierre dans son déplacement à Morges et l'on doit considérer comme un succès le match nul obtenu contre les hommes de Lanz. Les Bas-Valaisiens se doivent de continuer sur leur lancée et ils seront bientôt hors de course.

Pour le moment, constatons que le bénéficiaire de la journée d'hier, sans jouer, a été Martigny, puisque son rival direct a connu la défaite.

DEUXIEME LIGUE : Viège-Rarogne 2-8, Chippis-Saint-Maurice 3-2.

Le FC Rarogne prend un départ foudroyant dans ce deuxième tour de championnat, marquant bien son intention de jouer les premiers rôles. Les deux points remportés sur Viège lui permettent déjà de passer en tête du groupe, devant Vernayaz, encore au repos. Il sera bien difficile de déloger le club haut-valaisan de cette position.

En se laissant battre, Saint-Maurice se fait tout simplement rejoindre par la lanterne rouge qui était précédemment Chippis !

Rarogne	10	6	4	—	39-14	16
Vernayaz	10	7	1	2	32-14	15
Brigue	11	7	1	3	33-25	15
Ardon	11	6	1	4	34-24	13
Viège	11	6	1	4	26-27	13
Fully	11	4	3	4	24-24	11
Sion II	11	3	3	5	19-28	9
Monthey II	11	2	2	7	22-30	6
Saint-Maurice	12	2	2	8	17-30	6
Chippis	12	2	2	8	26-56	6

TROISIEME LIGUE : Grône-Saint-Léonard 1-2, Sierre II-Granges 3-0, Lens-Vétroz 3-4, Salquenen-Châteauneuf 3-1, Conthey-Grimisuat 0-2, Collombey-Riddes 1-2, Martigny II-Evionnaz 5-0, Chamason-Saillon 1-0, Saxon-Muraz 0-5.

Groupe I : Deux grosses surprises : les défaites de Grône et Lens. Pourtant, à les étudier de près, il fallait s'attendre qu'un jour ou l'autre elles viennent bouleverser l'ordre des choses. Grône était singulièrement visé en tant que leader, tandis que Lens devait faire les frais de l'arrivée de cinq ou six Sédunois au FC Vétroz....

Sion méritait de gagner

Sion-Brühl, 1-1

Sion : Panchard, Audergon, Héritier, Perruchoud, Giachino, Trogger, Grand (Massy), Georgy, Cuche, Morisod, Anker.

Brühl : Rechsteiner, Schedler, Stoller, Wolwend, Schmuclki, Brassel, Hunherbühler, Haag, Bruckel, Zolig, Schmid.

Arbitre : M. Stauffer, faible.

Après le quart de finale de la Coupe valaisanne (Sion réserve-Orsières 2-0) les ténors entrent en lice.

Cette partie qui restait sinon capitale, du moins importante pour Sion en raison de son classement s'est disputée sur un terrain idéal et par une température agréable. Les échauffées ne manquent pas, le jeu étant très ouvert. Côté Sion, en moins de dix minutes, les avants Cuche et Georgy avaient le but au bout du pied. Après un quart d'heure de jeu, un faul de Brühl donne l'occasion à Perruchoud de tirer un coup franc dans les 20 mètres. La balle est déviée en corner, mais ce deuxième tir ne donne rien.

Le jeu se poursuit très équilibré sans issue apparente (on dirait par instant une rencontre amicale) jusqu'à la 40e minute où enfin on assiste à un tir sortant de l'ordinaire. Tir dont Anker fut l'auteur, mais qui, hélas, frôla la barre transversale. Cinq corners, quatre coups

St-Léonard	12	10	—	2	20
Salquenen	12	9	1	2	19
Grône	12	9	1	2	19
Lens	12	8	—	4	16
Grimisuat	10	5	1	4	11
Sierre II	12	4	3	5	11
Steg	11	3	3	5	9
Conthey	12	4	—	8	8
Châteauneuf	12	3	1	8	7
Granges	11	2	2	7	6
Vétroz	12	1	—	11	2

Groupe II : Muraz a brillamment défendu sa première place à Saxon. Le score en dit même long sur ses possibilités. Appréciable victoire aussi de Chamason sur un Saillon toujours à son affaire dans les derbies de la région. Enfin, Riddes confirme d'entrée son redressement automnal et vient se poster au troisième rang.

Muraz	12	9	1	2	19
Chamason	12	6	4	2	16
Riddes	12	6	1	5	13
Leytron	11	6	—	5	12
Saxon	11	5	1	5	11
Port-Valais	11	5	1	5	11
Saillon	12	4	3	5	11
Orsières	11	4	2	5	10
Collombey	12	3	3	6	9
Martigny II	12	3	3	6	9
Evionnaz	11	2	3	7	7

QUATRIEME LIGUE : Brigue II-Naters 2-0, Saint-Léonard II-Montana 1-8, Conthey II-Fully II 0-8, Vouvy-Vionnaz 2-1, Viège II-Rarogne II 0-3 f.

Relevons simplement le beau succès de Montana, futur champion de groupe, et celui de Vouvy — un peu plus ardu — sur Vionnaz. Nous avons avec ces deux vainqueurs des finalistes plus que probables.

JUNIORS : Interrégional : Servette-Sion 3-0, Martigny-UGS 0-3, Sierre-Etoile Carouge 1-8, Vevy-Monthey 0-3, Cantonal-Fribourg 11-1, Le Locle-Lausanne-Sports 2-1, Stade-Lausanne-Yverdon 0-0.

Juniors C : Fully I-Martigny I 6-0.

COUPE VALAISANNE

Sixième tour : Sion Réserves-Orsières I 2-0.

Quart de finale : Martigny I-Fully I 8-0.

Match sans histoire entre un Martigny en grande forme et un Fully qui, malgré sa volonté de bien faire, ne pouvait prétendre menacer un candidat... à la Coupe !

F. Dt.

A. S. A., région valaisanne des arbitres

Camp suisse pour arbitres

Comme les années précédentes, le camp des arbitres aura lieu à Mürren. En raison du manque de place ce camp sera divisé en deux cours : premier cours du 18 au 23 juillet 1960 ; deuxième cours, du 25 au 30 juillet 1960.

Les organisateurs invitent les arbitres à prendre part, si possible au premier cours, du 18 au 23 juillet 1960. Le deuxième cours étant réservé en premier lieu aux arbitres dont les congés coïncident avec les vacances horlogères.

Les frais de logement et de nourriture se montent à 63 fr. 70. Afin de réduire les frais de transport, des voyages collectifs seront organisés.

Nous faisons un pressant appel à tous les arbitres de notre région pour une nombreuse participation à cette organisation. Nous sommes persuadés que cette haute école de sport produira au sein de notre groupement une satisfaisante amélioration.

Prière de s'inscrire jusqu'au 19 avril au plus tard, chez M. Georges Craviolini, président de l'A. S. A. Aucune inscription tardive ne sera prise en considération.

P. o. A. S. A., région valaisanne, le secrétaire : Henri Bétrisey

PREMIERE LIGUE

Cinq buts de Firm...

Soleure-Sierre, 8-0

A l'occasion de leur très long, difficile et pénible déplacement en terre soleuroise, les footballeurs sierois ont réservé une bien désagréable surprise à tous leurs fidèles supporters et amis, et Dieu sait si dans le canton seulement, ils sont nombreux depuis le début de ce championnat ! Personne n'aurait d'ailleurs osé parier un penny sur une pareille défaite du team de la cité du soleil, même si celui-ci, au cours de la reprise, avait laissé percer certaines difficultés de s'imposer contre Rarogne notamment.

Avec les rentrées de Beysard et d'Allegroz, les Sierois avaient raison d'être confiants, certes pas trop tout de même, car Soleure avait difficilement digéré durant la semaine la défaite subie at-home contre le grand favori (avec Martigny, bien sûr...) Etoile Carouge. Les premières minutes furent à l'avantage des Soleurois qui trouvèrent d'emblée une faille dans le rideau serré des Valaisans. Après cinq minutes, d'un coup de tête, Fedeli ouvrit la marque. Les Sierois tentèrent vainement de redresser la barque et durent encaisser un deuxième but de la part de Thalmann (24e) sur un tir croisé. Jusque là, les affaires, par un temps splendide et sur un terrain très légèrement gras, mais excellent, n'avaient pas été trop mal pour les Valaisans. Elles devaient rapidement l'être par contre dès la reprise ! Au terme de la cinquième minute, Firm,

l'entraîneur local, concrétisa à sa façon un coup franc accordé à 25 mètres. Deux minutes plus tard, nouvelle consternation de la part des Sierois, puisque ce même Firm prenait Rouvinet, mal sorti, à contrepied et signait le quatrième affront de la journée. Les locaux ne devaient pas s'arrêter en si bon chemin : 18e Firm, 26e Marrer, 34e et 37e Firm encore ! La pillule était d'autant plus amère à avaler, que les Sierois, complètement désespérés se montraient totalement incapables de sauver au moins l'honneur.

Pour une formation encore à la deuxième place et toujours désireuse de se hisser à la première, la leçon sera certes difficile à enregistrer. Pourtant, il faudra bien s'y résoudre. Naturellement, tout n'est pas encore perdu pour l'instant. Mais le retard que les Sierois a pris subitement des proportions qu'il sera difficile de combler. Du moins si l'équipe ne perd pas d'autres points en route. Espérons pour l'instant, de la part de l'équipe entraînée par Warpelin, une réhabilitation en bonne et due forme contre Boujean d'abord, contre Martigny et Malley ensuite...

Sierre : Rouvinet ; Camporini, Roduit ; Beysard, Berclaz, Margueron (remplacé à la 41e minute par Panatier) ; Giletti, Arnold, Balma, Allegroz et Cina.

ir.

COUPE VALAISANNE

Martigny-Fully, 8-0

Plus de 1000 spectateurs, dont un fort contingent de Fullérais, sont présents lorsque M. Chollet, de Lausanne, donne le coup d'envoi aux équipes suivantes :

Fully : Bender R. ; Bender Cl., Taramaraz A. ; Meiland A., Granges G., Granges A. ; Carron, Bender E., Rittmann, Dorsaz, Taramaraz J.

Martigny : Constantin ; Martinet, Manz, Giroud I ; Kaelin, Giroud II ; Giroud III, Mauron, Pellaud, Pasteur, Rimet.

Martigny a donc pris au sérieux cette rencontre l'opposant à une de nos meilleures formations de Deuxième ligue. En effet, il ne manquait dans son équipe, que Demierre et Renko, mais leurs remplaçants Rimet et Kaelin peuvent être considérés comme des titulaires également.

Ce fut une rencontre marquée évidemment d'une large supériorité des joueurs de Première ligue. Leur jeu subtil et d'une rare précision-essouffla assez rapidement les valeureux visiteurs. A la 30e minute, le score était déjà de 4 à 0, buts obtenus d'impeccable manière par Mauron ; lancé deux fois avec succès par Pasteur, par Giroud III et Giroud II, dont le tir fut dévié in extremis par un arrière fullérais hors de portée de l'excellent gardien Bender.

Fully eut de bonnes réactions, mais ses offensives se brisèrent sur la défense locale intraitable. Constantin dut rarement intervenir.

TROISIEME LIGUE

Leytron I-Ardon I, 2-3

Parc des sports Leytron, 200 spectateurs, temps beau fixe, arbitre M. Schuettel, Sion.

L'équipe locale, considérablement rajeunie, est cependant bien à son affaire. D'abord une contre-attaque d'Ardon permet l'ouverture du score ; sans se décourager, Leytron se reprend bien, mais reçoit encore un but. A la 38e minute, Leytron amorce une belle descente stoppée par un pénalty transformé en but par Rossier. Donc 2 à 1 à la mi-temps.

A la reprise, le rythme semble plus accéléré ; Leytron veut égaliser, et effectivement, sur passe de Michaud, le score de 2 à 2 est obtenu. Lauriers trop vite acquis, Ardon lance à nouveau ses avants et marque le but de la victoire.

Chamason I-Saillon I, 1-0

Match disputé avec ténacité de part et d'autre, mais cependant agréable à suivre en raison de la correction sportive des deux équipes.

La plus grande partie de la première mi-temps se déroulera dans le camp des visiteurs, mais ceux-ci se défendent avec tant de courage et de cran qu'il faut attendre la 36e minute de jeu pour voir enfin Chamason marquer un but de belle venue par Meiland. Ce joueur nous rappelle ainsi avec éclat son dernier match contre Leytron en s'avérant une fois de plus le pilier de son équipe par son travail à la fois défensif et surtout constructif.

C'est donc sur le score de 1 à 0 en faveur des locaux que la reprise débutera et qui sera un sujet d'étonnement, sinon de déception, pour les supporters chamasonards qui escomptaient bien voir leurs favoris améliorer ce score.

Mais voilà, non seulement l'équipe de Saillon résistera, mais se révélera dangereuse tout au long de cette deuxième partie. En effet, si l'égalisation lui a échappé, Chamason le doit encore à ses deux solides arrières Monnet et Bovier I ainsi qu'à son gardien Favre qui eurent fort à faire à tenir tête aux avants visiteurs dont Rossier et Luisier furent certes les plus marquants.

Notons que Saillon avait dû remplacer en première mi-temps son arrière Mayencourt blessé dans une collision.

Chamason s'alignait comme suit : Favre Jean-David ; Monnet Hervé, Bovier Pierre ; Fellay, Rémondulaz Alex, Delaloye ; Michellod Jean-Pierre (junior), Rémondulaz Lucien, Carrupt (junior), Mailland Tony, Bovier Jean-Bernard (junior).

Arbitrage irréprochable.

AUTO - ÉCOLE
Michel JOST

Voitures
C.-mions
Cars

Sion, ☎ 2 18 04 et 2 26 40 - Martigny 6 13 72

* L'Espagne, devant 100.000 spectateurs, a battu l'Italie par 3 à 1, à Barcelone.

Jean Bayard.

HOCKEY

Viège s'incline devant Zurich

Quatre mille spectateurs ont assisté, samedi soir, à Viège, à la finale de la Coupe suisse qui opposait Zurich à l'équipe locale. Bien que fatigués par leurs efforts de ces dernières semaines, les Haut-Valaisiens se défendirent avec acharnement durant les deux premiers tiers temps, n'encaissant que deux buts. Deux nouveaux buts zurichois au début du dernier tiers assurèrent la victoire des visiteurs. Courageusement, Viège fit son possible pour sauver l'honneur, y parvint par Pfammatter, et réduisit encore le score par Salzmann.

La victoire de Zurich, qui tenait tout spécialement à ce succès, est méritée.

Comme Martigny, Saint-Moritz a pu conserver sa place en LNB, en battant Winterthur par 4 à 2.

GYMNASTIQUE

Avec nos artistiques

Vendredi prochain l'équipe valaisanne à l'artistic partira pour Francfort où elle rencontrera la sélection de cette ville. Dirigée par Tony Kalbermatten, elle comprendra Elsig et Rotzer, de Naters, Ebner, de Riddes, Tercier, de Chippis, Borella, de Sion, et Berthoud, de la section de Saint-Maurice. Les jurys valaisiens seront Klausen et Knapfer. Cette confrontation se fera en match aller et retour. Cette compétition est due à l'initiative de Elsig, le champion de Naters, qui a travaillé une année à Francfort et qui a pris contact avec les gymnastes et dirigeants d'Outre-Rhin.

Bonne chance, ambassadeurs de notre Valais, transmettez bien aux gymnastes allemands tout le plaisir que le Valais aura à les recevoir lors du match retour.

Cours de monitrices de pupillettes

Quarante-sept monitrices, un record, ont répondu à l'appel de la commission de jeunesse pour le cours de printemps. Les sections en formation, Bramois, Bouvet et Troistorrens avaient délégué des représentants. La matière de ce cours, celle de la Fête cantonale des pupilles et pupillettes, fut donnée sous la direction de Raymond Coppex, par Mlle Guido, de Monthey, Riquen, d'Ardon, et Vernay, de Sion.

Au programme de la fête annuelle signalons la suppression du préliminaire pupillettes et son remplacement par une captivante course d'obstacles.

Ce cours qui a fait suite à celui des moniteurs de pupilles, a démontré, une fois de plus, la bonne organisation de ces journées, ce qui est tout à l'honneur de la commission de jeunesse.

Sportifs...
RENKO-SPORT

La Maison qui équipe
et qui habilite... bien !

Martigny Tél. 026 / 6 01 35



* Le Valaisan Anton Locher, actuellement à Lausanne, a remporté une nouvelle fois le titre de champion suisse de lutte libre dans la catégorie mouches. Compliments.



Aux Championnats valaisans OJ

Double victoire des Marécottes

Disputés hier par une splendide journée, sous le traditionnel soleil qui connaît les amis des pistes de Thyon, les deuxièmes championnats valaisans OJ ont remporté un succès des plus réjouissants.

Ce succès montre la raison d'être de ces compétitions OJ sur le plan cantonal. Une fois de plus, le Ski-Club de Sion, grâce à des organisateurs comme M. Graenicher et Imbach, avait très bien fait les choses.

La journée a été spécialement propice pour nos amis des Marécottes qui enlèvent la victoire tant du côté des garçons que du côté des filles.

La meilleure chez les filles fut en effet Mlle Fernande Bochatay qui réalisa l'excellent temps de 1'49"2.

Chez les garçons, très belle course du sympathique Edmond Décaillet, des Marécottes également, qui en effectuant sa descente en 1'45"4, souffla aisément la victoire à ses plus dangereux rivaux, à savoir: Peter Frenzen, de Zermatt, Hermann Bumann, de Saas, et Bernard Grand, de Martigny.

Les meilleurs résultats

Filles: 1. Bochatay Fernande, Les Marécottes, 1'49"2; 2. Guex Françoise, Les Marécottes, 1'49"4; 3. Felley Marie-Paule, Verbier, 1'51"; 4. Coquoz Agnès, Champéry, 1'53"2; 5. Bestenheider Jacqueline, Montana, 1'57"4; 6. Fischer Christiane, Montana, 1'59"1; 7. Bumann Augusta, Saas-Fee, 1'59"2; 8. ex aequo: Oreiller Marie-Françoise, Verbier, et Fleury Mireille, Les Marécottes, 1'59"4; 10. Fleury Mar-

lène, Les Marécottes, 2'0"2; 11. Barras Danièle, Crans-sur-Sierre, 2'2"2; 12. Schnyder Vreny, Brigue, 2'7"4; 13. Roduit Anne, Martigny-Ville, 2'10"; 14. Kronig Rosita, Zermatt, 2'13"2; 15. Favre Eliane, Sion, 2'13"3.

Garçons: 1. Décaillet Edmond, Les Marécottes, 1'45"4; 2. Franzen Peter, Zermatt, 1'46"2; 3. Bumann Hermann, Saas-Fee, 1'47"4; 4. Grand Bernard, Martigny, 1'48"3; 5. Burlet Edouard, Sion, 1'49"1; 6. Perren Victor, Zermatt, 1'51"; 7. Delez Jean-François, Les Marécottes, 1'51"3; 8. Guex André, Les Marécottes, 1'52"; 9. Derivaz Jérôme, Les Marécottes, 1'52"1; 10. Perren Roman, Zermatt, 1'54"2; 11. Supersaxo Oswald, Saas-Fee, 1'55"1; 12. Bumann Gerhard, Saas-Fee, 1'56"1; 13. Gattlen Heinrich, Unterbach, 1'56"3; 14. Supersaxo Othmar, Saas-Fee, 1'57"4; 15. Gaillard Claude, Bagnes, 1'58"1.

Ont été sélectionnés

A la suite de ces deuxièmes championnats valaisans, la sélection pour les championnats suisses OJ à Wengen le 20 mars s'établit comme suit:

Filles: F. Bochatay et F. Guex (Les Marécottes) et M.-P. Felley (Verbier).

Garçons: E. Décaillet (Les Marécottes), P. Franzen (Zermatt), H. Bumann (Saas-Fee), B. Grand (Martigny) et Ed. Burlet (Sion).



Moto-Club valaisan
Affilié à la Fédération motocycliste suisse
Association des sections motocyclistes valaisannes
Téléphone: Président 025 / 4 25 87
Compte de chèques postaux Il c 771, Sion

Moto-Club Saint-Martin
CONVOCACTION. — Le Moto-Club Saint-Martin est convoqué pour le vendredi 18 mars à 20 heures au local habituel. Présence indispensable. Le comité.



TIR
Brillant début du « Challenge intervalles » bas-valaisan

La première des trois rencontres prévues entre les tireurs au pistolet de Monthey, Saint-Maurice et Martigny s'est déroulée hier au stand de Monthey. Le succès a dépassé toutes les prévisions; en effet, ce furent 44 tireurs qui participèrent au concours doté, comme on le sait, d'un challenge par équipes et d'un prix pour le premier concurrent individuel.

Monthey a fourni le plus fort contingent de participants avec 21 tireurs, tandis que suivaient (d'assez loin) Saint-Maurice avec 13 tireurs et Martigny avec 10. Ces dernières sociétés pourront faire mieux lors des rencontres organisées dans leur stand.

Quant aux résultats — malgré un froid assez vif et une certaine difficulté d'adaptation à l'éclairage, — ils furent généralement bons. D'aucuns peuvent même être qualifiés d'excellents, comme ceux des dix premiers du classement général. Tous dépassèrent largement les 90 points sur cible P à 1 mètre et en obtinrent plus de 80 sur cible match.

La lutte fut chaude entre Montheysans et Martigne-rains. Si la victoire individuelle revint à un Octodurien, les Montheysans prirent l'avantage (par 8 points) à l'inter-équipes, confirmant ainsi leur titre de champion valaisan 1959. Saint-Maurice eut ses meilleurs représentants en Alphonse Gross (bravo, M. le préfet!) et André Ducret, les deux bien classés pour la suite de cette intéressante compétition.

Voici les classements de la journée:

Individuels: 1. André Gremaud, Martigny, 180 pts; 2. Roger Krieger, Martigny, Richard Woltz, Monthey, et Louis Dufaux, Monthey, 178 pts; 5. Marc Chappot, Martigny, Gaston Ottinger, Monthey, 177; 7. Alphonse Gross, Saint-Maurice, 174; 8. André Ducret, Saint-Maurice, 173; 9. Franz Wolfer, Monthey, 171; 10. Charly Launaz, Monthey, 170; 11. Bernard Pignat, Saint-Maurice, 168; 12. François Cardis, Monthey, 167; 13. Gilbert Meunier, Martigny, 166; 14. Fernand Donnet, Martigny, Georges Barlatay, Monthey, 165; Mario Métraiher, Martigny, 164; 17. Georges Favre, Monthey, 163; 18. Fernand Dubois, Saint-Maurice, 162; 19. Roger Cardis, Monthey, 161; 20. Etienne Meuwly, Saint-Maurice, Armand Bochatay, Saint-Maurice, 160; etc.

Intéréquipes: 1. Monthey (Woltz, Dufaux, Ottinger, Wolfer), 874 points; 2. Martigny (Gremaud, Krieger, Chappot, Meunier, Donnet) 866; 3. Saint-Maurice (Gross, Ducret, Pignat, Dubois, Meuwly), 837.

Relevons avec plaisir que cette joute, très bien organisée par MM. Woltz et Favre, fut suivie avec intérêt par M. René Vuilloud, président de la Société valaisanne des tireurs.

Et rappelons que le prochain tour aura lieu dimanche prochain à Martigny. Dt.

Vers une rencontre internationale de tir à Emmen

Les équipes nationales des Etats-Unis vont passer cette saison un mois et demi en Europe. Ils iront de Stockholm à Helsinki, de Rome à Francfort sur le Main et en Suisse, où ils atterriront le 3 mai. L'occasion était trop belle pour que les dirigeants de notre sport national ne la saisissent pas au vol: ils ont invité les tireurs américains à rencontrer les nôtres au stand d'Emmen, du 2 au 4 juin, et choisit un programme copieux qui englobe toutes les disciplines que l'on pratique en Suisse.

Mais deux autres nations participeront encore à cette compétition: la Tchécoslovaquie et la Roumanie.

Les comptes de Swissair

Les revenus de la société se sont élevés, en 1959, à environ 278 millions de francs (1958: 252 millions) et les dépenses à 270 millions (1958: 247 millions), y compris les amortissements ordinaires et extraordinaires pour un montant de 31,3 millions de francs.



A la section valaisanne de l'ACS

Deux nouveaux membres ont été nommés au sein du comité de la section valaisanne de l'Automobile-Club suisse. Il s'agit de MM. Robert Favre, directeur d'auto-école, à Sion, et Jean-Claude Bonvin, de Crans sur Sierre. Nos félicitations.

Pommiers - Poiriers

Traitement de prédébourement

Les remarques générales que nous avons faites pour les traitements d'hiver sont valables pour les traitements de prédébourement. Les produits utilisés pour cette application n'ont aucune action sur les mousses et des lichens.

Ce traitement doit être utilisé à l'éclatement des bourgeons floraux. On utilisera:

Esters phosphoriques huilés (Oleoparathion, Oleodiazinon, Oleo malathion) + éventuellement 300-500 g. de cuivre par 100 litres, dans les endroits favorables au développement de la tavelure.

Poiriers: Dans quelques jours, le moment sera venu de faire ce traitement.

Pommier: Rien ne presse. La végétation du pommier marque un réel retard sur celle du poirier.

Si l'on craint des dégâts d'anthonomes, on ajoutera aux produits cités un insecticide à base de DDT ou Lindane.

Station cantonale de la protection des plantes.

Station cantonale de la protection des plantes

Abricotiers

Traitement avant la fleur

Ce traitement indispensable doit être exécuté, au plus tard, au moment où apparaissent les pointes blanches des pétales. On utilisera:

Produits cuprique, à 1% (pour combattre la maladie criblée et la moniliose) + éventuellement esters phosphoriques huilés (Oleoparathion, Oleodiazinon, etc.) si l'on constate la présence de cochenilles ou de cheimatobie.

Chaque année des arboriculteurs commencent ce travail trop tard et se laissent surprendre par la brusque floraison de l'abricotier. Si l'on se voit obligé de traiter des arbres déjà en fleurs, il faut absolument supprimer les esters phosphoriques qui sont de violents poisons pour les abeilles. Les abus sont punissables.

Les veinards

Le récent tirage de Cossonay, de la Loterie romande a fait bien des heureux. En particulier une vendeuse de Neuchâtel, qui a vu un tiers de 100 000 francs tomber dans son réticule; un autre tiers de 100 000 francs est allé dans le pays de Neuchâtel-du-Bas, et le troisième et dernier tiers de 100 000 francs, à Lausanne, chez un prudent anonyme.

Un tiers de 50 000 a été gagné par un ouvrier d'usine en Valais et deux tiers par deux autres Valaisans, qui ont touché leur lot par l'entremise d'une banque.

Une fois de plus, il semble établi que la chance témoigne ses faveurs aux petites bourses, ce qui est fort bien.

HAUT-VALAIS

Quatre nouveaux officiers

Quatre Haut-Valaisans viennent d'être promus au grade d'officier dans les troupes sanitaires. Il s'agit de Charles Arnold, Marco Pacozzi, Ruppert Klängele et Hugo Grandi.

Le Palais fédéral n'est pas un souk

Répondant à une question écrite de M. Germanier, conseiller national valaisan, demandant au Conseil fédéral de faire cesser la déplorable pratique qui consiste, pour certains voyageurs de commerce (en vins principalement) de visiter les bureaux fédéraux pour y vendre leur marchandise, le Conseil fédéral relève que par des arrêtés des 22 février 1910 et 21 mai 1915, il a expressément interdit la collecte de dons, le colportage d'objets et la réception de commandes privées dans les bureaux de l'administration fédérale.

Tous les services de la Confédération connaissent cette interdiction; elle leur a été rappelée la dernière fois par circulaires. A cette occasion, les surveillants et les concierges ont reçu l'ordre de veiller à ce que l'interdiction soit observée strictement.

De l'enquête faite auprès des surveillants et des concierges à la suite de question écrite de M. Germanier, il ressort que des voyageurs de commerce et des colporteurs se présentent ici et là. Dans deux cas il s'est agi de représentants en vins; ils ont été éconduits comme les autres voyageurs de commerce et colporteurs.

Gaïsse d'Epargne du Valais

L'assemblée générale de la Caisse d'Epargne du Valais a eu lieu le samedi 5 mars 1960, à Sion.

Le rapport de gestion reflète l'excellente situation de l'établissement, lequel, rappelés-le, exerce son activité sur l'ensemble du territoire cantonal, grâce à ses sept agences et ses vingt comptoirs.

La lecture des comptes aura procuré aux sociétaires la satisfaction de constater, pour 1959, un développement réjouissant de la marche des affaires par rapport à 1958.

C'est ainsi que le bilan de la Caisse d'Epargne du Valais progresse de Fr. 9 709 705.88, la plus forte augmentation réalisée depuis sa fondation, et atteint Fr. 91 909 061.31.

Heureuse évolution en ce qui concerne les dépôts du public qui augmentent, depuis le 31 décembre 1958, de Fr. 7 528 000.— et se situent, notamment pour l'épargne, à Fr. 33 060 355.— (28 650 000.—) et pour les obligations de caisse à Fr. 15 846 000.— (14 715 000.—).

De leur côté, les placements hypothécaires font apparaître une sensible augmentation et s'élèvent à Fr. 38 018 000.— contre Fr. 33 548 000.— au 31 décembre 1958.

Enfin, le bénéfice de l'exercice 1959 ascende à Fr. 380 681.85. Le capital est de Fr. 4 250 750.— et les réserves atteignent Fr. 1 330 076.20.

Le caractère mutualiste de l'établissement trouve son expression dans l'affectation, à la fin de l'exercice écoulé, de Fr. 67 000.— aux œuvres philanthropiques.

Essais militaires en Valais

L'armée suisse procède actuellement, en Valais, notamment à Reckingen, à l'essai d'un nouveau canon antiaérien pouvant atteindre une cible mouvante sans l'aide d'aucun artilleur. Toutes les commandes se font à distance par radar.

Les essais sont des plus concluants.



LE PARAPLUIE
dans tous les prix
Paul Darbellay
Martigny
☎ 026 / 6 11 75

Migraines: **Mélabon** un calmant efficace et bien toléré

Un cinquantenaire chez les horticulteurs valaisans

Environ quatre-vingt membres ont répondu, hier, à l'appel de la Société d'horticulture et de pomologie du Valais qui a tenu ses assises annuelles dans la grande salle de l'hôtel de la Planta. Les débats furent présidés par M. Goy, de Monthey, qui, le fait vaut la peine d'être signalé, est entré dans sa vingt-cinquième année de présidence.

Nous avons noté, parmi les personnalités, la présence de M. le Dr André de Quay, vice-président de la ville, M. Raymond Clavien, président de la Société valaisanne d'agriculture, M. Henri Vuilloud, président d'honneur de la société. Le Dr Vuilloud a été, pour sa part, durant une dizaine d'années président de la société.

Cinquante ans d'existence

Après la lecture du protocole faite par M. Gilbert Giroud, de Sion, et l'approbation sans commentaires des comptes, l'assemblée entend le rapport de son président. Celui-ci se fait un plaisir de rappeler à ses collègues horticulteurs que la société fête cette année ses cinquante d'existence. C'est le 16 janvier 1910, en effet, qu'eut lieu à l'hôtel de la Poste, à Sion, l'assemblée constitutive. Les membres fondateurs étaient MM. L. Berger, de Saxon, F. Gaudard, de Saint-Pierre-Clages, O. Golder, de Sierre, Albano Fama, de Saxon, Jules Spahr, de Sion, Alexis Graven, de Sion, Gächter, de Martigny, Feller, de Bex, et Leuthard, de Brigue. Le premier président fut M. L. Berger, de Saxon. La société fut présidée par la suite par MM.

Olivet, Ernest Bollin, de Martigny, puis le Dr Wuilloud. La Société d'horticulture devait fusionner, en 1939, avec la Société valaisanne de pomologie.

Pour fêter dignement ce cinquantenaire, une manifestation importante est prévue pour cet automne.

Le président rappelle, en bref, l'activité de la Société en 1959, activité marquée notamment par la réception en Valais des horticulteurs de Suisse romande (journées organisées à Martigny, Sierre et Saint-Luc).

Au programme de 1960

Seulement deux membres ont été admis dans la société durant l'année écoulée. Un appel pressant est lancé à tous en vue d'un recrutement plus actif. Le comité a été réélu en bloc avec à sa tête l'inamovible M. Goy qui entrera ainsi dans sa vingt-sixième année de présidence.

Suivirent de longues discussions au sujet de l'exposition du jubilé. Celle-ci aura lieu cet automne à Sion. La dernière exposition du genre a eu lieu en 1946, à Monthey.

Dans les divers, M. Ulrich, fit remarquer que la plupart des consommateurs réclament actuellement des pommes rouges et non des pommes blanches. Il faut donc que les producteurs s'adaptent à la situation nouvelle tout en étant très prudents dans le choix des nouvelles variétés.

Notons que la salle avait été ornée de deux arrangements de fleurs dus à MM. Faiss, de Fully, et Terretz, fils, de Sion. Un jury eut à se prononcer à ce sujet qui attribua dix points à chacun.

En fin de séance, l'assemblée assista à la projection de deux films: l'un sur la « Technique moderne de culture », réalisé par la commission maraîchère genevoise et présenté par M. Pierre Briffod, et le second: « Deux pays, une fleurs », présenté par M. Blank, de Montreux. M. C.

CORS enlevés par L'HUILE DE RICIN
Finis les emplâtres gênants et les rasoirs dangereux. Le nouveau liquide, NOXACORN, stoppe la douleur en 60 secondes. Desserche les durillons et les cors jusqu'à (y compris) la racine. Contient de l'huile de ricin pure, de l'iode et de la benzocaïne qui supprime instantanément la douleur. Un flacon de NOXACORN à Fr. 2.30 vous soulage d'un vrai supplice. Résultats garantis, sinon vous serez remboursé.
Imp. PROFAR S.A. - GENEVE



LETTER DU MATCH

Sion-Brühl
offert par Marocaine Filtre, la cigarette des sportifs.

20e minute
Splendide coup franc tiré par Georgy dans les 20 mètres. Mais le gardien était là...

39e minute
Anker sort de sa réserve et envoie une balle dangereuse qui frôle la barre transversale.

44e minute
Une jolie combinaison entre Morisod, Anker et Georgy amène le premier but pour Sion par le dernier cité.

BON GRATUIT
Collez ce bon sur une carte postale adressée à MAROCAINE FILTRE, YVERDON. Vous recevrez 15 jolies caricatures de sportifs ainsi qu'un échantillon de notre fameuse Marocaine Filtre - Cachet d'Or -. Veuillez inscrire lisiblement votre adresse.

5e minute
L'ailier gauche saint-gallois Schmid marque le but égalisateur, démarqué qu'il était sur la gauche.

80e minute
Grande mêlée devant les buts de Brühl qui une fois de plus se terminera par un corner en faveur de Sion.

87e minute
Bel arrêt du gardien saint-gallois Rechsteiner qui en fin de rencontre sauva plus d'une situation périlleuse.

MAROCAINE FILTRE
"Cachet d'Or,"

étonnamment avantageux !



Elégant ensemble de forme moderne

Recouvert beau tissu 2 tons

Fauteuils Fr. 100.—, canapé Fr. 200.—
guéridon Fr. 78.—

Canapé, 2 fauteuils et 1 table,
le tout, seulement

Fr. **478.-**

MONTHEY

Bongeaud frères
AMEUBLEMENTS

Mesdames, si vous désirez...

Manteaux mi-saison
Jaquettes ou 3/4 daim
Blazers ou vêtements de cuir
Jupes et Pulls légers...

n'hésitez pas

RENKO-SPORT

CRETTON S. A. Martigny Tél. 026 / 6 01 35



FORD FALCON manquait ici !

Où, elle manquait entre la voiture européenne, souvent trop exigüe, et l'américaine, souvent trop volumineuse!

Ford Falcon, la «compact» idéale, offre 6 places très largement calculées et n'occupe que 4,6 m en longueur. 12/91 ch (moins de 10 l aux 100 km l).



FORD MOTOR COMPANY (Switzerland) SA

FORD — toujours à l'avant-garde du progrès

Distributeurs officiels pour le canton du Valais :

Kaspar Frères, Garage Valaisan, rue Saint-Georges, Sion, tél. 027 / 2 12 71

Distributeurs locaux :

Brigue : Franz Albrecht, Garage des Alpes. — Charrat : René Bruttin, Garage du Simplon. — Collombey-Muraz : Garage Collombey, S. Alvarez. — Martigny : Marius Masotti, Garage de Martigny. — Montana : Pierre Bonvin, Garage du Lac. — Viège : Edmond Albrecht, Garage.



Régal royal:

Petits pois Roco
«Bonne
Ménagère»

Ce qu'ils ont de particulier, c'est qu'ils proviennent des meilleures régions maraichères de Suisse. D'où leur aspect et leur saveur insurpassables. Mais ce qui les rend plus exquis encore, c'est leur préparation soignée et leur délicieux jus aromatique aux fines herbes.

Petits pois Roco «Bonne Ménagère», en 2 grandeurs de boîtes et 3 degrés de finesse: extra fins, très fins et fins.

Cherche

**heures
de ménage**

à Martigny. S'adresser au journal sous R. 974.



La belle confection
avenue de la Gare

**FUMIER
bovin**

disponible, franco par camion.

H. REYMOND, fourrages,
VEVEY. Tél. 021 / 5 51 24.

A vendre

moto-scooter

Maicoletta 250 cm³, année 1956, 16 700 km., parfait état, cause achat voiture. Prix à convenir. Téléphoner aux heures des repas 026 / 6 18 82.

Prêts

d'argent

SERVICE
DE PRÊTS S. A.
Lucinge 16
Rumine
LAUSANNE
Ø 021 / 22 52 77

**Importante agence de machines
agricoles remet la distribution
pour le Bas-Valais**

S'adresser à Agence «AGRIA» pour la vallée du Rhône, G. FLEISCH, AGRIA-AGENCE, SAXON, Ø 026 / 6 24 70.

**HOTEL DE LA GARE
SION**

communiqué :

le soussigné informe la fidèle clientèle ainsi que la population que, dès ce jour, il a repris la direction de l'établissement.

Raymond Gruss.

Accueil chaleureux
Ambiance sympathique
Chambres confortables

Cuisine soignée
Vins de qualité
Service impeccable

Tél. 027 / 2 17 61

NOUVEL ARRIVAGE DE SPLENDIDES

TAPIS ANCIENS
IRAN - CHINE - ASIE MINEURE

Importés directement, des tapis rares et précieux à des prix très avantageux

LOUBET S. A. — 3, RUE ETRAZ

LAUSANNE

Le nouveau télésiège de la Tsoumaz aux Mayens de Riddes

Point n'est besoin, pour aller de l'avant, pour développer une région propice au tourisme, de disposer de gros capitaux, de gros moyens.

Il suffit bien souvent de posséder la foi.

Cette foi qui soulève, transperce... et gravit les montagnes.

C'est ce que nous avons constaté, samedi après midi, lors de la cérémonie d'inauguration du télésiège de la Tsoumaz, aux Mayens de Riddes, cette admirable région, sise face au village d'Isérables et dont les pentes sont orientées au nord.

D'aucuns souriront, joueront les sempiternels sceptiques ou les rabat-joie.

Toujours est-il qu'il faut aller loin pour trouver terrain de ski aussi aimable, aussi varié, aussi ouvert hors de ceux des stations cotées.

Quelques Riddans ont eu une vision claire de la situation lorsqu'ils prirent l'initiative d'y construire une remontée mécanique, de la Pension Edelweiss incendiée il y a quelques années, puis reconstruite par M. Philippe Praz, jusqu'à la forêt. La réaction, favorable dès le début, laisse bien augurer de son avenir et il suffisait pour cela d'y voir le nombre de professeurs de l'ESS, de Verbier, Raymond Fellay en tête, utiliser avec leurs élèves cette pente à la neige abondante et régulière.

C'est un début.

Un début prometteur et lorsque Me Rodolphe Tissières et sa Société des téléphériques de Verbier auront, l'an prochain, procédé à l'installation du télésiège des Mayens de Riddes à Savoleyres, le modeste télésiège de la Tsoumaz ne deviendra-t-il pas un corollaire apprécié de son grand frère ?

Tout le laisse prévoir.

Et les promoteurs de l'affaire, MM. Marc Raboud, président de la société et âme de la réalisation, Victor Solioz, Georges Coquoz, président du Ski-Club, Philippe Praz, Gratién Crettenand et tant d'autres peuvent être fiers de leur œuvre.

INAUGURATION ET BÉNÉDICTION

Samedi donc, en présence des prénommés, du président Lambiel, conducteur temporel de la commune de Riddes, de conseillers, du curé d'Isérables métamorphosé en skieur, de MM. Morard, juge, Simon Maye, notaire, André Pelfini, architecte, Georges Gailard, ingénieur, des maîtres d'état ayant œuvré à la réalisation du projet, de tous ceux enfin qui furent la cheville ouvrière du télésiège de la Tsoumaz, le curé Massey, de Riddes, put procéder à la bénédiction de l'ouvrage, au milieu d'un public d'amis et de sympathisants.

Retraçant, les différentes étapes des travaux, les orateurs commis à cette tâche ne se firent pas faute de relever le magnifique esprit de compréhension et de collaboration rencontré chez les propriétaires de terrains qui tous abandonnèrent leurs droits aux indemnités de passage.

C'est cet esprit, hautement estimable n'est-il pas vrai, que l'on aimerait voir se développer partout ailleurs, esprit qui a permis de porter l'installation inaugurée samedi — en très peu de temps il faut le souligner — du domaine des épures au stade de la réalisation.

UNE BONNE LIAISON ROUTIÈRE MAINTENANT S'IMPOSE

Une telle installation, placée il est vrai dans une région où la seule voie de communication actuelle est le téléphérique Riddes-Isérables suivi d'une mé-



A l'heure où les ombres s'allongent, on remarque fort bien le terrain varié et amusant dans lequel les skieurs s'en donnent à cœur joie

chante « charrière » longue de 7 km. et demi, où la meilleure Land-Rover semble avoir été atteinte: de la danse de saint Guy, mérite beaucoup mieux.

En effet, Le président Lambiel, auquel nous signalions le cas, a été catégorique:

Une liaison directe par route forestière, est en voie de réalisation. Partant du chemin actuel des Mayens, à l'altitude de 520 m., une chaussée longue de 10 km. 200, large de 4 m. avec une pente moyenne de 8,2 % et une différence d'altitude de 1010 m., va être construite. Sept virages dont deux toucheront le torrent d'Ecône, un autre Les Combes, un autre encore Rousselin pour gagner le plateau de Villy, conduiront les automobilistes par le tronçon existant à améliorer, aux Mayens de Riddes.

On peut d'ores et déjà reconnaître l'utilité de cette route forestière qui rendra service non seulement au développement touristique de la région mais encore — et c'est là l'important — favorisera l'exploitation de 200 hectares de terrain privé et de deux grands alpages: ceux des Etablons et de Chassoure, recevant respectivement 180 et 130 pièces de gros bétail plus 80 génissons.

Mise à part la traversée, sur 800 m., d'une zone cultivée, l'érection de murs de soutènement et quelques travaux de minage assez importants, la construction de cette route forestière ne présentera pas de difficultés majeures; la plus grande partie de son tracé se trouvera en outre sur terrain bourgeoisial.

Son coût approximatif atteindra toutefois 2.800.000 francs. Les subventions aidant — probablement 40 % de la Confédération et 25 % de l'Etat du Valais — la charge de la commune ne sera pas aussi lourde que d'aucuns veulent bien le dire et celle-ci pourra bien s'offrir de payer un petit supplément permettant de porter la largeur de la route à 5 m. pour faciliter le croisement des gros véhicules qui ne manqueraient pas de l'utiliser pour conduire les touristes à la Tsoumaz.

Ces travaux, on nous l'a affirmé, sont à l'étude. Et, puisqu'ils bénéficient de la bénédiction de l'autorité communale, rien ne s'oppose à ce qu'ils débutent l'automne prochain.

A Riddes et aux Mayens, on attend avec impatience le premier coup de pioche. Emmanuel Berreau.

A travers les chiffres

Longueur de l'installation: 615 m.
Différence d'altitude: 200 m. (1510 - 1710 m.)
Station inférieure: la Tsoumaz.
Station supérieure: bisse de Saxon (bas de l'alpage des Etablons).
Moteur électrique: 55 CV.
Diamètre du câble: 15 mm.
Vitesse de marche: 2,5 m. à la seconde.
Débit: 500 personnes à l'heure.
Système: sellettes doubles (arbalètes).
Constructeur: Joseph Zurschmitt, atelier de constructions mécaniques, Brigue.

SAINT-MAURICE

Lorsque Saint-Maurice sort un peu de sa coquille

Une heureuse initiative due à M. Joseph Perrin et à ses collaboratrices a connu, samedi et dimanche, un succès retentissant.

En effet, convié à un défilé de mode, le public de Saint-Maurice et environs y a fort heureusement répondu avec enthousiasme. On a pu craindre que celui-ci, un des premiers organisés en notre bonne ville depuis de longues années, ne rencontre pas un écho particulièrement favorable. Il n'en fut rien et je trouve cela particulièrement sympathique.

Une soixantaine de modèles environ nous furent présentés par des jeunes filles de Saint-Maurice — qui ma foi ne s'en tirèrent pas trop mal — accompagnées qu'elles étaient par un pianiste de Saint-Maurice, commentées par un speaker de Saint-Maurice également.

Lorsque commencèrent à défiler, dans une salle gentiment aménagée et se prêtant très bien à ce genre de manifestation, « Isabelle », « Bijou », « Groseille » (ce sont là des noms de modèles et non ceux des mannequins... précisons-le), les applaudissements devinrent de plus en plus chaleureux.

« Charmante », une ravissante robe de velours velcro en cognac ou rouge éclatant, « Ironie », joli deux pièces écossais plein de jeunesse, « Brume », douillettes manteau et jupe à taille haute en beau lainage amovible, recueillirent des suffrages unanimes, sans oublier les très jolies jupes plissées en tergal et les inévitables « prince de Galles » avec maillots assortis très sévants. « Très mode », « Framboise », « Douillet », « Turquoise », « Mariza », « Minigolf », noms évocateurs parmi tant d'autres, passèrent devant des yeux reluisants de convoitise.

Un coup d'œil indiscret nous permit de constater que les prix de toutes ces merveilles étaient très raisonnables. Ils s'échelonnent de la petite robe à la portée de chaque bourse au costume et manteau très chic.

Présenté avec un rien de bonhomie et empreint d'une simplicité charmante — même si les entractes parurent un peu longs — ce défilé témoigne avant tout d'un réel bon goût de la part de ses organisateurs; c'est là, il me semble, une des qualités essentielles qui fait que chacun et chacune (même si ceux-là furent moins nombreux que celle-ci) emportèrent, je crois, une impression agréable et un bon souvenir.

Félicitons M. Perrin d'avoir osé; il a vu juste et espérons que, commercialement parlant, cette initiative lui donne l'audace de recommencer comme il semble en avoir d'ores et déjà l'intention. Eliette.

Pour les enfants

GABA



MARTIGNY

Succès du loto de la Croix-Rouge

La population de Martigny et de la région a répondu avec un bel empressement à l'appel de la Croix-Rouge qui, samedi, organisait un grand loto en faveur de l'enfance malheureuse et d'Agadir. Près de mille personnes se rendirent à l'ancienne halle de gymnastique pour apporter leur contribution à l'œuvre tout en tentant leurs chances. De magnifiques lots récompensèrent les heureux gagnants.

Assemblée du Cercle fribourgeois

Quelque septante personnes se sont réunies à l'Hôtel Central pour assister à l'assemblée générale de printemps. Le président, M. Cardinaux, dans son rapport, relève avec plaisir que le nombre des membres augmentent sans cesse et que de nouvelles demandes d'adhésion viendraient encore grossir les rangs sous peu.

Comme chacun a pu le constater, l'ordre du jour était bref, c'était intentionnellement pour permettre au fameux chœur fribourgeois « Cinq derrière un piano », dirigé par M. François Kaelin, de se faire applaudir dans des chants de Bovet, Boller et autres compositeurs.

La réputation de ce groupe n'est plus à faire puisque ce dernier a obtenu un premier prix lors du concours « Rythmes et chansons », à Radio Genève.

Bravo, et à la prochaine

Banyl Gaines - Soutiens-gorge

SION

A la société des Sous-officiers de Sion

Mieux connue sans la dénomination « ASSO », cette société a retenu la date du 25 mars prochain pour son assemblée générale annuelle. Elle aura lieu au restaurant Treize Etoiles.

Un ordre du jour aussi important que copieux attirera certainement tous les membres. La projection de films sur la journée romande de S.O. clôturera l'assemblée.

Du nouveau à l'ouest

Le plan de quartier de l'ouest tel qu'adopté par le Conseil communal a été homologué par le Conseil d'Etat. Ce plan comprend, on le sait, la construction d'un nouveau centre scolaire et d'une nouvelle église.

De la casse au Grand-Pont

Deux machines se sont embouties au Grand-Pont. Il s'agit d'une jeep appartenant à la maison Savro et d'une voiture au volant de laquelle se trouvait M. Rémy Jacquier, de Savièse. Tout se solda par des dégâts matériels.

MONTHEY

Un motocycliste blessé

Conduite par M. Armand Fracheboud, de Vionnaz une moto est entrée en collision, à la sortie de Monthey, avec la voiture de M. Paul Meyer, de cette localité.

M. Fracheboud a dû être hospitalisé avec une double fracture de la jambe droite. Son passager du siège arrière, M. Jacques Bussien, s'en est tiré avec quelques contusions.

Un beau concert en perspective

C'est samedi soir 19 mars, dès 20 h. 45, à la salle de l'Hôtel de la Gare, à Monthey, que l'Harmonie municipale donnera son concert annuel préparé avec un soin tout particulier par le directeur M. Henri Bujard et ses dévoués musiciens.

Ce concert donnera, une fois de plus, l'occasion d'entendre un musicien de talent, M. André Koch, hautboïste, membre actif de la société. M. Koch se produira dans le magnifique concerto pour hautbois de Cimarosa.

Les morts

La triste série de décès a continué en cette fin de semaine. Vendredi matin nous apprenions avec peine la mort de Mme Ephyse Genoud, emportée en peu de jours, malgré deux interventions, par un mal décelé, hélas ! trop tard. Nous présentons à M. Genoud, à sa fille et à son beau-fils, M. Carlo Boissard, nos bien sincères condoléances.

Dimanche après midi, on a enseveli Mme Eugène Duchoud, née Rossier. La défunte était souffrante depuis plusieurs mois. Nos condoléances à sa famille.

« L'argent n'a pas d'odeur »

« Le Rhône » a donné, il y a peu de temps, une parfaite analyse de cette pièce de Bernard Shaw lors du passage de la troupe à Martigny. Nous dirons pour notre compte que « L'argent n'a pas d'odeur » a obtenu au théâtre du Cerf le même succès auprès des Montheysans. Chacun a pris plaisir aux réparties spirituelles, à l'ironie parfois même féroce qui caractérise son auteur. Les acteurs du Centre dramatique romand ont été applaudis et rappelés. Nous avons eu du plaisir à revoir Paul-Henry Wild, impayable dans son rôle de composition. Paul Pasquier, en tête de distribution, menait rondement le jeu comme à l'accoutumée. Faisons toutefois une réserve pour Martine Jeanneret qui manque un peu de métier et dont la voix n'est pas très agréable. Costumes et robes de la fin du siècle dernier mettaient un charme de plus à tous les personnages dont les propos s'adaptaient fort bien à notre époque. L'esprit de Bernard Shaw ne date pas et a fait une fois de plus passer une charmante soirée à tous les amis du théâtre. Merci au Centre dramatique romand.



Charles Heymoz, Riddes

Transport officiel pour les communes de Riddes et Leytron.
Cercueils, couronnes. Transport pour tous pays.
Se charge de toutes les formalités.
☎ 027 / 4 73 76

De bourgs en villages

Grans

LE FEU DANS UN HOTEL. — Le feu a pris vendredi matin à l'Hôtel Golf et Sports. Le sinistre éclata dans les sous-sols où se trouve toute la chaufferie. Les dégâts sont importants puisqu'ils sont estimés à quelque 80.000 francs. Les pompiers de la station limitèrent de leur mieux les dégâts. Le feu se déclara près de la chaudière à mazout.

L'établissement devait fermer ses portes hier dimanche.

Savièse

UN MILITAIRE ACCIDENTÉ. — Un militaire neuchâtelois, Pierre Castella, du Looce, actuellement mobilisé à Savièse, a été renversé par une moto conduite par M. Georges Jolien, de Granois. Il a été hospitalisé à Sion avec des plaies à la tête.

Hérémece

SKIEUR ACCIDENTÉ. — On a hospitalisé hier à Sion un skieur d'Hérémece, M. Francis Dayer. Il s'est fracturé une jambe dans la région des Mayens de Sion.

Leytron

CAISSE REIFFEISEN. — Les membres de la Caisse Reiffeisen de Leytron se sont réunis en assemblée annuelle ordinaire à la salle du Café de l'Union. M. L. Moulin, président de la section, remercia d'abord en ouvrant la séance tous ceux qui ont répondu présents. M. J. Christ procéda à la lecture du protocole, approuvé à l'unanimité, puis M. L. Moulin constata avec plaisir la bonne marche de la société.

Pour remplacer M. Chatriand, démissionnaire, il est fait appel en comité à M. Marc Huguet.

Saillon

UN SPORTIF ACCIDENTÉ. — Un jeune sportif de Saillon, M. Armand Mayencourt, a été blessé lors du match qui opposait, hier, son équipe à celle de Chamoson. Il a été atteint par un coup de pied. Après avoir été soigné à l'hôpital de Martigny, M. Mayencourt a pu heureusement regagner son domicile. Nos vœux de prompt rétablissement.

Finhaut

ASSEMBLÉE PRIMAIRE. — L'assemblée primaire et bourgeoise, convoquée dimanche, avait pour objet la lecture des comptes 1959 et du budget 1960. M. le président Lonfat a ouvert la séance devant un groupe restreint de citoyens. C'est à croire que les électeurs ne s'intéressent plus guère à la chose publique, à moins qu'ils ne réservent leur intérêt... pour décembre prochain !

A quelque 2000 fr. près, les comptes bouclent suivant les prévisions budgétaires. Signalons comme réalisations importantes durant l'année 1959, le goudronnage de la route et la transformation de la maison communale. Cette dernière a, du même coup, dégagé la place publique qui a maintenant une allure de bon aloi. En cours de travaux, on s'est aperçu que la maison du médecin accolée au bâtiment communal jurait un peu trop avec celui-ci; aussi les façades ont-elles été refaites et mises en harmonie avec celles modifiées de la maison de commune.

Concernant le budget nous avons noté l'achat d'une nouvelle pompe à incendie, l'élargissement et le goudronnage de la route dite de la Ville. Ainsi le commandant du corps des sapeurs-pompiers qui prendra sa retraite dans une année verra un de ses désirs pour lequel il a lutté, réalisé. Par ailleurs Finhaut aura enfin des artères où les tracteurs en service et la jeep des transports pourront circuler sans soulever des nuages de poussière.

Ceci arrive à point nommé, au moment où les stations valaisannes (et la nôtre suit aussi le cours ascendant) enregistrent une recrudescence d'hôtes. Là où le tourisme reste un facteur important de revenu, il importe de tout mettre en œuvre pour favoriser cette branche d'activité. Félicitons les autorités pour avoir su prévoir les améliorations nécessaires. L.

Nouveau!

Potage Printanier Knorr

Un potage léger, légumes et vermicelles fins dans un savoureux bouillon de poule.

Un potage délicieux, et pour seulement

60 ct.



Appareils à tricoter

Nous cherchons

BUSCH

1 AGENT

pour la vente de nos appareils à tricoter dans le canton du Valais. Très bonnes possibilités de gain.

Prière d'adresser les offres en indiquant l'occupation jusqu'à présent à BUSCH-WERKE A. G., COIRE, département des appareils à tricoter.

Nous demandons bon

mécanicien qualifié

âge environ 30 ans. Connaissances approfondies diesel et benzine.

Faire offres avec curriculum vitae au Garage Transalpin, Martigny-Croix, téléphone 026 / 6 18 24.

Brillant incomparable au pinceau et au pistolet, séchant rapidement

Royalin - Rapid

Vernis émail synthétique, très grande dureté, excellente résistance aux chocs, lavable. Résistance aux intempéries. Fr. 8.50 le kg.

R. GUALINO, Couleurs, MARTIGNY
☎ 026 / 6 11 45

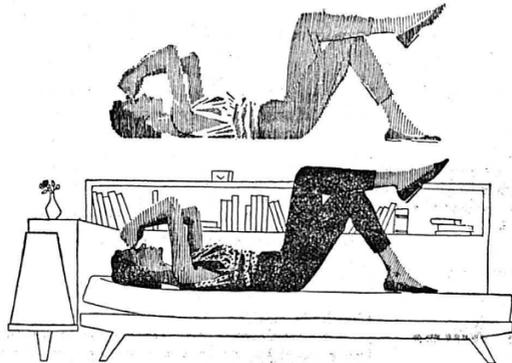
Dirren Frères

Martigny - ☎ 6 16 17

Pépinière d'arbres fruitiers et d'ornement — Rosiers
Création de parcs et jardins
Projets-devis sans engagement

Lisez et faites lire LE RHONE, journal du soir

un rêve devient réalité!!!



grâce aux conditions exceptionnelles de Bullesia :

- prix avantageux
- pas d'acompte à la commande
- intérêt minime inclus dans les mensualités
- aucune majoration de prix

DIVAN-LIT avec protège-matelas et matelas à ressorts, garanti 10 ans.
Comptant : Fr. 175.- 12 mois = 183.- soit 11 x 13.- et 1 x 20.-
A crédit : 24 mois = 191.- soit 23 x 7.- et 1 x 10.-
Acompte : Fr. 20.- 36 mois = 198.- soit 35 x 5.6 et 1 x 3.-

5.-

DOUBLE-COUCH pratique pour petites chambres, comprenant : 2 divans superposables, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressorts, garantis 10 ans.
Comptant : Fr. 350.- 12 mois = 365.- soit 11 x 26.- et 1 x 29.-
A crédit : 24 mois = 380.- soit 23 x 13.- et 1 x 31.-
Acompte : Fr. 50.- 36 mois = 395.- soit 35 x 9.2 et 1 x 30.-

9.-

MAGNIFIQUE STUDIO comprenant : 1 divan-couch, 2 fauteuils en tissu d'ameublement à choix.
Comptant : Fr. 430.- 12 mois = 449.- soit 11 x 33.- et 1 x 36.-
A crédit : 24 mois = 468.- soit 23 x 17.- et 1 x 27.-
Acompte : Fr. 50.- 36 mois = 487.- soit 35 x 12.2 et 1 x 17.-

12.-

SALLE A MANGER complète, soit : 1 dressoir noyer, 1 table, 4 chaises.
Comptant : Fr. 497.- 12 mois = 519.- soit 11 x 39.- et 1 x 40.-
A crédit : 24 mois = 542.- soit 23 x 20.- et 1 x 32.-
Acompte : Fr. 50.- 36 mois = 564.- soit 35 x 14.4 et 1 x 24.-

14.-

LITERIE pour 2 lits 95/190, soit : 2 sommiers métalliques avec tête mobile, 2 protège-matelas rembourrés, 2 matelas à ressorts garantis 10 ans, 2 duvets, 2 oreillers.
Comptant : Fr. 534.- 12 mois = 558.- soit 11 x 42.- et 1 x 46.-
A crédit : 24 mois = 582.- soit 23 x 22.- et 1 x 26.-
Acompte : Fr. 50.- 36 mois = 607.- soit 35 x 15.2 et 1 x 32.-

15.-

BELLE CHAMBRE A COUCHER comprenant : 2 lits jumeaux, 1 armoire 3 portes, 1 coiffeuse avec glace, 2 tables de nuit.
Comptant : Fr. 829.- 12 mois = 865.- soit 11 x 64.- et 1 x 61.-
A crédit : 24 mois = 902.- soit 23 x 33.- et 1 x 43.-
Acompte : Fr. 100.- 36 mois = 938.- soit 35 x 23.2 et 1 x 33.-

23.-

et, pour petits appartements, notre

ENSEMBLE COMBINÉ soit 2 divans-lits 90/190 cm, entourage de divan, 1 combiné 3 corps 175 cm, 1 table de salle à manger, 4 chaises, 1 table de radio, 1 tapis de milieu, 1 table de cuisine dessus lino, 2 tabourets assortis.

Comptant : Fr. 1394.- 12 mois = 1456.- soit 11 x 108.- et 1 x 118.-
A crédit : 24 mois = 1518.- soit 23 x 63.- et 1 x 69.-
Acompte : Fr. 150.- 36 mois = 1581.- soit 35 x 39.2 et 1 x 66.-

39.-

ainsi que de nombreux AUTRES MODÈLES et meubles séparés (combis, dressoirs, tables, bibliothèques, studio, etc.).

Bullesia vous offre un choix extrêmement varié de meubles et mobiliers complets dans tous les styles et spécialement conçus pour les petits appartements. La fabrique réalise également des exécutions spéciales, ainsi que des agencements de restaurants et magasins aux conditions les plus avantageuses.



MEUBLES
BULLESIA S.A.

BULLE Rue de Gruyères Téléphone (029) 2 85 22
ou (029) 2 82 75 entre 12 et 14 heures et dès 18 heures

N'hésitez pas à nous écrire ou à téléphoner... nos spécialistes se feront un plaisir de vous documenter sans frais et sans engagement de votre part.

EMPLOYÉ DE COMMERCE prendrait

travail de bureau

tenue de comptabilité privée ou de petits commerces. Ecrire sous R. 1029 au journal.

A vendre

DKW 3-6

Garage MAGNIN, Sembrancher.

A vendre

poussette
et
pousse-pousse

pour jumeaux, marque Helvetia. Etat de neuf.
☎ 026 / 6 33 41.

Fr. 1.35

Laine de marque, directement de la fabrique, par 10 pelotes.

S. Ançay, « A l'Arlequin », avenue de la Gare, Martigny, ☎ 026 / 6 13 59.

A vendre à La Bâtiatz

propriété

de 1150 m² avec 60 abricottiers, 5 ans de plantation, 3 fr. 50 le mètre.

S'adresser à Joseph Tavernier, av. d'Oche 5, Martigny.

A vendre d'occasion

Jeep Willys

bâchée, en bon état, 4 pneus neufs, 57.000 km.

☎ 029 / 3 86 53.

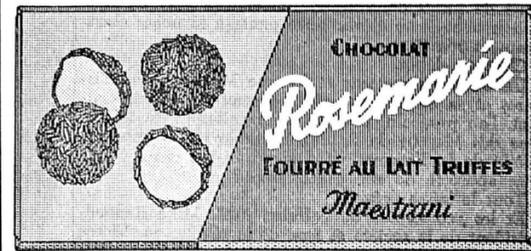
A vendre

VW

1958.

Garage MAGNIN, Sembrancher.

Tout passe,
la qualité reste!



MINOR GIANDUJA



Deux noms réputés, un but: la qualité

Collectionnez les bons-atlas.
En collaboration avec la Swissair, nous avons édité le nouvel album: « Maestrani flies Swissair ». C'est un ravissant album de luxe. Pour prospectus y relatif, s'adresser à MAESTRANI, Chocolats Suisses S.A. Saint-Gall, département de publicité.



Les BELLES OCCASIONS à vendre ou à échanger

1 TAUNUS 17 M de luxe, 4 vitesses, housses en plastic, état de neuf et garantie, couleur blanc - vert clair et blanc, prix très intéressant.

1 PEUGEOT 203 avec moteur 403 d'origine, phare à brouillard, toit ouvrant, belle voiture en parfait état, couleur grise, garantie.

1 TAUNUS 17 M 4 vitesses, couleur grise, en parfait état et garantie, livrée expertisée à un prix intéressant.

1 TAUNUS 15 M 1957, voiture très soignée, en parfait état d'expertise, garantie, bas prix.

1 OPEL REKORD, modèle 1958, état de neuf, roulé 30.000 km., couleur bleue et blanche, livrée expertisée et garantie, bas prix.

1 BUS VW 1957, en très bon état, à un prix intéressant.

GARAGE VALAISAN - Kaspar Frères

Tél. 027 / 2 12 71

Dès octobre 1960

S. I. LES EPINEYS S. A. - MARTIGNY

offre

dans immeuble en construction, magnifiques appartements tout confort : prises TV et radio, dévaloir, frigo, garages. Situation tranquille et ensoleillée.

2-3-4-5 et 5 1/2 pièces

Pour consulter les plans et traiter, s'adresser :

Régie M^{me} André Desfayes, avenue de la Gare 46, Martigny-Ville

Téléphone 6 14 09

CINÉMA CORSO Lundi et mardi à 20 h. 30
Spectateurs impressionnables, veuillez vous abstenir

ETRANGE et nouveau... SAISSANT et nouveau... HALLUCINANT et nouveau !

LA MOUCHE NOIRE

ONDES ROMANDES
(Extrait de Radio-Télévision)

MARDI : 7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos. Concert matinal. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Air d'opérette. 12.15 La discothèque du curieux. 12.30 Chante, jeunesse ! 12.45 Informations. 12.55 Intermezzo. 13.00 Mardi, les gars ! 13.10 Disques pour demain. 13.35 Vient de paraître. 16.50 Le thé en musique. 16.40 Un critique dramatique. 16.55 Le clavier est à vous. 17.25 Conversation. 17.35 Artistes étrangers en Suisse. 17.50 Les chroniques du mardi. 18.15 Le micro dans la vie. 19.00 Ce jour en Suisse... 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.50 Questions sans frontières. 20.10 Les cent chansons de Gilles. 20.35 Un homme supérieur, comédie. 22.10 Avec Emmanuel Chabrier. 22.30 Informations. 22.35 Le courrier du cœur. 22.45 L'épopée des civilisations. 23.15 Fin de l'émission.

MERCREDI : 7.00 Bonjour Monsieur Brassens. 7.15 Informations. 7.20 Musique récréative matinale. 8.00 L'Université radiophonique internationale. 9.00 Symphonie burlesque. 9.15 Emission radioscolaire : Cause sur des œuvres de Molière. 9.50 Pelléas et Mélisande, suite d'orchestre. 10.10 Reprise de l'émission radioscolaire. 10.45 Introduction et allegro, de Ravel. 11.00 Aïrs et duos lyriques. 11.35 Refrains et chansons modernes. 12.00 Au carillon de midi. 12.30 Le rail, la route, les ailes. 12.45 Informations. 12.55 D'une gravure à l'autre. 13.45 En marge du Salon international de l'automobile. 16.00 Vingt ans après. 16.20 Quelques instants avec le Quatuor Golden Gate. 16.40 Musique légère. 17.00 L'heure des enfants. 18.00 Une page de Debussy.

ETABLISSEMENTS



Tél. magasin : 026 / 6 23 63
établissement : 6 21 83
appartement : 6 24 27

vous proposent :

Graines :

POUR VOS CONTRATS DE CULTURES :

1. Carottes Nantaises - Haute Sélection
2. Oignons à planter bien calibrés, etc.

Choux-fleurs Imperator - Nouveau

Une nouveauté de réelle valeur
Idole - Roi des Géants, etc.
Catalogue sur demande.

Plantons :

Céleris - tomates - poireaux - choux-fleurs - etc.

Rosiers :

tiges, nains et grimpants.
Plants forts et vigoureux.
Nouvelles variétés éprouvées en Valais.

En pépinière :

Arbres de 1 et 2 ans.

Pommiers : Golden, Jonathan, Cox Orange, Gravenstein.
Poiriers : Trévoux, Colorée de Juillet, Louise-Bonne, etc.
Abricotiers : Couronnés de 0 m. 80 à 1 m. 70.

sy. 18.15 Nouvelles du monde chrétien. 18.30 Musique et nouvelles brèves. 19.00 Micro-partout. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.45 Plein accord... 20.00 Questionnez, on vous répondra. 20.20 Qu'allons-nous écouter ce soir ? 20.30 Concert symphonique avec l'OSR. 22.30 Informations. 22.35 Le miroir du monde. 23.00 Le marchand de sable. 23.12 Musique patriotique.

Télévision

MARDI : 14.15 Eurovision, Paris : Visite officielle en France de M. Khrouchchev, chef du gouvernement soviétique. Arrivée à Orly. Cortège du Palais de l'Élysée à l'Arc de Triomphe et visite au Mont-Valérien. 15.40 Fin.

MERCREDI : 17.15 Pour vous les jeunes. 1. Perlino, le petit lutin 2. Magazine des jeunes ; 3. Avez-vous envie d'un petit ami à quatre pattes ? 4. Un épisode d'Aigle-Noir. 18.15 Fin. 20.15 Téléjournal et bulletin météorologique. 20.30 New York, canal 11, émission de variétés américaines. 21.00 Magazine du temps passé. Rétrospective des actualités mondiales. Années 1923-1934. 21.25 Histoire en 40.000 images. Les deux cambrioleurs. 21.50 Spectacles d'aujourd'hui. 22.10 Chronique des Chambres fédérales. 22.15 Dernières informations. Fin.

L'établissement horticole DORSAZ, à Fully, tél. 026 / 6 32 17 - 6 31 59, offre des

pensées fleuries

et informe sa clientèle voulant planter des

céleris

d'inscrire au plus tôt les quantités qu'elle désire.

Sommelier ou Sommièrère

connaissant parfaitement le service de table, trouverait place au Buffet de la Gare, Saint-Imier.

Faire offres par écrit avec photo.

Qui ?

voudrait profiter de se rendre à Paris fin avril, retour dans les 8 jours, avec voiture confortable, 3 places libres.
Aller et retour offerts.
S'adresser par écrit sous R. 1031 au journal.

SAXON — A louer appartement

3 grandes pièces, bains, confort, à couple adultes, situation agréable pour retraités, dès le 15 avril.
S'adresser au journal sous R. 1032.

A la même adresse, beaux dahlias couleurs variées, les 10 pièces 6 fr.

VILLA

dans quartier tranquille à Martigny, 5 pièces, central mazout, en partie meublée ou non, jardin arborisé, libre le 1er juin.
S'adresser au journal sous R. 1030.

SPECTACLES

Cinéma Etoile Martigny

Lundi 14. Dernière séance du passionnant film d'action et d'aventures réalisé dans le cadre mystérieux du Tokio d'après guerre : TOKIO JOE, avec Humphrey Bogart et Sessue Hayakawa.

Dès mardi 15. Goya... l'impudique Goya... le génial Goya... le célèbre Goya... revivra, sous les traits d'Anthony Franciosa dans : LA MAJA NUE. Cette épopée cinématographique, sur la vie et les amours du grand peintre espagnol, vous transportera en Espagne vers la fin du XVIIIe siècle, à une époque décadente où l'on vivait selon ses instincts et sa soif de plaisirs. Ce film, c'est l'histoire d'un artiste devant lequel s'inclinaient les rois ! C'est aussi l'histoire de ses amours interdites avec la duchesse d'Albe (Ava Gardner), qu'il a immortalisée dans son chef-d'œuvre : LA MAJA NUE, une peinture qui provoqua le scandale et devint le symbole du péché.

LA MAJA NUE, un film grandiose présenté en cinémascope et en technicolor, et interprété par : Ava Gardner, Anthony Franciosa, Amedeo Nazzari, Gino Cervi, Lea Padovani et Massimo Serati.

Attention ! Dès demain mardi. Dès 16 ans.

Spectateurs impressionnables, n'allez pas au Corso

Etrange... saisissant... angoissant... hallucinant ! voici le plus mystérieux des films de science-fiction : LA MOUCHE NOIRE, en cinémascope et en couleurs avec Al Hedison, Patricia Owens et Vincent Price. Ne tuez pas cette mouche, elle pourrait être votre père ! Il nous est interdit d'en dire davantage, car LA MOUCHE NOIRE rôde... Jamais vous n'avez vu un tel film, personne ne vous a jamais conté une histoire pareille, jamais vous n'auriez pu l'imaginer... Et pourtant, LA MOUCHE NOIRE est au Corso lundi et mardi ! Personnes nerveuses et impressionnables, s'abstenir !

Dès mercredi : un film gai avec François Perrier et Dany Carrel : QUE LES HOMMES SONT BETES. N'est-ce pas, Mesdames ?

BIBLIOGRAPHIE

Revue internationale de l'enfant

(vol. XXIII, No 3, 1959, publiée par l'Union internationale de protection de l'enfance, Genève, 1, rue de Varembe. Parait quatre fois par an, en français et anglais.)

Groupwork et psychothérapie : deux sujets très actuels, mais qui n'ont fait l'objet que de très peu de littérature en français. Cependant, sous le titre de « Groupwork et psychothérapie de groupe dans le traitement des enfants et adolescents délinquants et inadaptés » vient de paraître une intéressante étude internationale ayant fait l'objet d'une réunion d'experts en août 1959, en Suède. Cette étude est complétée par une bibliographie étendue.

Docteur **Maurice Troillet**
ORSIERES
absent
du 13 au 28 mars

Docteur **Charles Bessero Martigny**
absent
du 14 au 25 mars

A vendre aux Virottes sur SAILLON
propriété
arborisée en pommiers « Winterbanana » en plein rapport.
S'adresser à Henri Gay d'Emmanuel, Saxon.

A vendre **moto Horex**

350 cm³ 1953, en parfait état, moteur entièrement refait. Prix 750 fr.
S'adresser à René Duchoud, La Bâtière, Martigny, ☎ 026 / 6 01 27.

Cinéma Etoile
Lundi 14 : Dernière séance du passionnant film d'aventures

TOKIO JOE

Dès demain mardi : Une épopée cinématographique de tout grand format

AVA GARDNER · ANTHONY FRANCIOSA
LA MAJA NUE
Prod. Titanus « The Naked Maja » M-G-M
Technirama · Technicolor

Grandeur et décadence d'une époque où l'on vivait selon ses instincts et sa soif de plaisirs

Enrico Mattei, chevalier des temps modernes
par Henri Roh, docteur de l'Université de Paris, mention droit. Edition de la Société valaisanne de recherches économiques et sociales.

Enrico Mattei, président de l'ENI (Ente Nazionale Idrocarburi), est une vedette de l'actualité économique. Il dirige une entreprise d'Etat dont le bilan, au 30 avril 1958, s'élève à près d'un milliard et demi de francs suisses et le capital et les réserves à environ un demi-milliard de francs suisses. Près de 80 000 personnes sont occupées dans les sociétés affiliées à l'ENI.

L'entreprise a obtenu des concessions pour la recherche du pétrole en Iran, au Maroc et en Egypte ; elle a découvert des gisements pétroliers en Sicile et du méthane en Italie du Nord et a lancé une cinquantaine de sociétés.

Quelle est la personnalité de M. Mattei ? C'est la réponse à cette question que donne M. Henri Roh, docteur de l'Université de Paris, directeur de la Société valaisanne de recherches économiques et sociales, dans une brochure brève et luxueuse d'une quarantaine de pages.

La brochure offre l'avantage de donner une rapide synthèse de la vie et de l'œuvre d'Enrico Mattei.

La Fine Goutte APÉRITIFS LIQUEURS VINS
VCEFFRAY, Av. de la Gare, Martigny — Tél. 026 / 6 00 27

Important magasin du Valais demande pour époque à convenir

premier vendeur

pour articles de ménage. Place stable bien rétribuée avec caisse maladie et accidents. Retraite et vacances. Préférence serait donnée à jeune homme, travailleur et entreprenant.

Faire offres sous chiffre R. 1033 au bureau du journal.

DE PRÉFÉRENCE CHEZ GERTSCHEN

FABRIQUE DE MEUBLES A. GERTSCHEN FILS S.A. NATERS - BRIGUE - MARTIGNY

Notre offre

- N° 1**
- LIT**
- 1 ottomane, teinte noyer, 190x90 cm. Fr. 49.—
 - 1 protège-matelas piqué Fr. 14.—
 - 1 matelas avec 10 ans de garantie Fr. 79.—
- Lit total Fr. 142.—
- LITERIE**
- 1 duvet 120 x 160 cm. Fr. 33.—
 - 1 oreiller 60 x 60 cm. Fr. 11.—
- Fr. 44.—
- 1 ARMOIRE à 2 portes**
avec tablar et tringle pour habits Fr. 129.—

PRIX AVANTAGEUX — QUALITÉ DE CHOIX

Agria - Universal

Synonyme de qualité et de progrès

- ➔ **Type 1600 RL** 5 CV, avec marche arrière, roues à crampous métalliques et une fraise complète de 38 cm. Fr. 1818.—
- ➔ **Type 2600 RL** 6 CV, avec marche arrière, roues à crampous métalliques et une fraise complète de 50 cm. Fr. 1914.—
- ➔ **Type 1700** 7 CV, avec boîte à 6 vitesses, marche arrière, roues à pneus 4,00 x 12 et une fraise complète de 52 cm. Fr. 2980.—
- ➔ **Remorque à prise de force sans pont, charge utile 1000 kg., largeur 135 cm. Fr. 1550.—**

Demandez les prix de notre gamme complète d'outils

AGRIA - Agence pour la vallée du Rhône

G. FLEISCH, Saxon - Tél. 026 / 6 24 70

ACTUALITÉ POLITIQUE

Le tour du monde en quatre-vingt-cinq ans

C'est la performance qu'en dépit des conseils de prudence de son entourage est en train d'accomplir le chancelier Adenauer, qui a mis dans son bonnet de rentrer d'Amérique par les îles Hawaï et le Japon, en passant par le pôle Nord. Ainsi se trouve scindé en deux parties le voyage qu'il a commencé samedi : après l'étape politique des Etats-Unis, l'étape touristique du Pacifique ; une semaine de tension et une semaine de détente.

Comme M. Ben Gourion, avec lequel une rencontre a d'ailleurs été ménagée, M. Adenauer s'est rendu aux Etats-Unis pour y recevoir des titres universitaires, dont il fait collection. L'université de Princeton et celle de Berkeley lui ont en effet offert son dix-huitième et son dix-neuvième diplômes de docteur honoris causa. Et comme le gouvernement du Japon l'invitait, l'université de Tokio lui a promis le vingtième...

Seulement, tout comme le premier ministre d'Israël, le chancelier allemand ne bornera pas son séjour aux Etats-Unis à des colloques universitaires, bien que son voyage ait un caractère privé. On le sait bien à Bonn, où l'on déclare que le vieillard accomplit là l'une des missions les plus délicates de sa carrière.

Il a en effet pris sur lui de mettre fin au malaise provoqué par les manifestations d'antisémitisme en Allemagne et tout récemment par l'affaire des bases «logistiques» que Bonn aurait, à l'insu de l'OTAN, demandé à l'Espagne de mettre à la disposition de la Bundeswehr.

Si l'attitude que le chancelier a adoptée à l'égard des incongruités racistes de certains Allemands (regrettant le nazisme et les persécutions des juifs) a d'emblée levé toute équivoque, il n'en reste pas moins que les importants milieux sionistes d'Amérique, très influents en politique, demeurent méfiants. M. Adenauer veut les convaincre que la suite florissante de croix gammées qui a marqué la fin de l'année dernière et le début de celle-ci n'est le fait que d'une infime partie de la population allemande, et sa rencontre avec M. Ben Gourion sera comme un témoignage à l'appui de ses déclarations antiracistes.

L'affaire des terrains d'entraînement est plus complexe. Bonn a réaffirmé avec force, notamment par l'organe de son ministre de la défense M. Strauss, qui séjourne actuellement en Grèce, la nécessité de trouver de tels terrains ; il n'est toutefois plus question de l'Espagne, et là les Allemands comprennent — un peu tard — qu'ils ont commis un impair, d'autant plus que, selon certaines informations dignes de foi, des bases hollandaises, anglaises, portugaises, grecques et même françaises pourraient être offertes aux unités allemandes dans le cadre de l'OTAN.

Ce que l'on a surtout reproché à la République fédérale, ce sont ses velléités de faire cavalier seul. Les travaillistes britanniques y ont vu un désir de se soustraire — à quelles fins ? — au contrôle mutuel de l'OTAN. La présence de tant d'anciens nazis, criminels de guerre notoires ou supposés, à des postes élevés dans l'administration de l'Allemagne de l'Ouest n'est d'autre part guère de nature à rassurer ses alliés, et la première tâche du chancelier Adenauer sera de convaincre ses interlocuteurs de la presse et de la politique américaines que les Allemands de la République fédérale sont de bons démocrates et de bons Européens. Et il s'efforcera de démontrer qu'à chaque attaque dirigée contre le gouvernement de Bonn par l'un de ses alliés, la République de Pankow marque un point...

M. Adenauer verra le président Eisenhower, M. Herter, s'il est rétabli, et le vice-président Nixon, qui fait figure de dauphin. Il les exhortera à se montrer fermes au sujet de Berlin et de l'Allemagne en général lors des grandes conversations Est-Ouest du mois de mai prochain. A quelqu'un qui lui demandait récemment quelle concession minimum il consentirait à faire sur le statut de Berlin, il a répondu avec brusquerie : «Aucune.» Il compte que les Occidentaux se montreront aussi déterminés que lui devant les offres ou les menaces de M. K. et qu'ils sauront d'autre part convaincre celui-ci de donner la priorité dans les discussions au problème du désarmement contrôlé.

J. Hugli.

Des villages marocains dévastés par le tremblement de terre du 29 février

300 morts

«Deux cent septante-neuf personnes ont été tuées, et 145 autres blessées, dans les villages de montagne détruits, le 29 février dernier par le même tremblement de terre qui a anéanti Agadir», a annoncé le porte-parole du poste de commandement des forces armées royales marocaines, à Inezgane. Ces villages sont : Ait Ourir, à 25 km. au nord-est d'Agadir, où on a trouvé 221 morts et 45 blessés, et les hameaux de Ait Acoub, Anou D'Feg et Teddert, à 10 km. à l'est d'Agadir, où le total des victimes est de 58 morts et 100 blessés. Situés à 700 m. d'altitude, ces villages ne sont desservis par aucun sentier, et ce sont des paysans rescapés qui ont donné l'alarme à Agadir.

«Pionnier V» fonce vers le soleil

Un satellite américain, «Pionnier V», muni du plus puissant dispositif émetteur jamais utilisé dans l'espace par les Etats-Unis, a été lancé vendredi du Cap Canaveral, en Floride.

Si «Pionnier V», engin de 40 kg. 500, suit la trajectoire prévue, il atteindra l'orbite de Vénus et s'approchera au plus près du Soleil (107 millions de km.) le 19 juillet. A ce moment-là, Vénus sera de l'autre côté du Soleil et à 214 millions de km.

Le satellite américain devient la troisième planète artificielle du système solaire. Il rejoint en effet, dans leur ronde autour du Soleil, son prédécesseur américain «Pionnier IV», et le satellite soviétique «Lunik I». On précise cependant que ce nouveau satellite est, en fait, la première planète artificielle conçue comme telle, les deux autres engins ayant été dirigés vers la Lune.

«Pionnier V» a été propulsé au départ par une fusée à 3 étages de 27 mètres de hauteur au total. Samedi, trente-deux heures après son lancement, «Pionnier V» a dépassé les 380.000 kilomètres (distance de la Terre à la Lune). Il a commencé ensuite sa rotation de cinq mois autour du Soleil.

Ce matin encore Cinq nouveaux survivants à Agadir

Les travaux de sauvetage se poursuivent à Agadir. Ce matin encore, cinq nouveaux rescapés ont été retirés des ruines de la Casbah, qui était l'un des quartiers les plus touchés de la ville. Il s'agit de trois femmes et de deux hommes. Il ne semble pas que leur vie soit en danger. C'est grâce aux patrouilles de nuit constituées sur l'ordre de S. A. R. Moulay Hassan que l'on arrive à effectuer ces sauvetages.

Khrouchtchev, grippé, a retardé son voyage

Le général de Gaulle a reçu dimanche soir à son retour de Rambouillet M. Serge Vinogradov, ambassadeur de l'URSS en France. Celui-ci avait demandé audience au président de la République dès samedi soir, mais le général de Gaulle, retenu à Rambouillet par la visite de M. Macmillan, avait prié M. Vinogradov de bien vouloir venir à l'Elysée à la fin de la journée de dimanche. C'est la raison pour laquelle M. Vinogradov avait été reçu samedi soir par M. Couve de Murville, ministre des affaires étrangères.

L'ambassadeur a répété au général de Gaulle ce qu'il avait dit hier à M. Couve de Murville : en raison de son état de santé, M. Nikita Khrouchtchev ne pourra pas se rendre la semaine prochaine en France.

Le président de la République a exprimé au diplomate soviétique ses regrets, ses souhaits de prompt rétablissement pour M. Khrouchtchev et son espoir de pouvoir fixer, d'accord avec le chef du gouvernement soviétique, la date prochaine de sa venue en France. L'entretien a duré une quinzaine de minutes.

Adenauer à New York

M. Meyner, gouverneur du New-Jersey, a déclaré dimanche au chancelier Adenauer que les sombres nuages sur l'horizon de la démocratie allemande semblaient menacer l'unité entre l'Allemagne et ses alliés de l'Otan. Dans un discours rédigé pour le lire au déjeuner organisé par l'«American Council of Germany» en l'honneur du chancelier Adenauer, il ajouta : «Nous ne de-

vons pas minimiser ces nuages. Ils sont une survivance des terribles ténèbres dont l'hitlérisme avait assombri le monde pendant treize ans et qui n'ont été dissipés qu'il y a quinze ans seulement. Toutefois, personnellement, je crois que ces nuages sont les survivants qui disparaissent lentement de l'ancienne tempête nazie, plutôt que les forces d'un nouvel ouragan en train de se lever.»

M. Meyner ajouta que le présent danger qui pèse sur l'Allemagne et l'Europe ne vient pas d'un mouvement néo-nazi grandissant, mais de l'Est. Si le peuple et le gouvernement allemands continuent à «extirper les derniers vestiges de l'horreur nazie», le nouveau danger qui menace le monde disparaîtra aussi.

Un enfant se plante une aiguille dans le cœur

Un enfant de dix ans, le petit Yves Gros, fils d'un douanier français habitant Pontardier, s'est planté une aiguille à tricoter dans le buste — entre la cinquième et la sixième côte — alors qu'il jouait dans son lit. L'aiguille s'étant cassée, un médecin mandé aussitôt constata que la partie restée dans le corps atteignait la région précordiale. Une première intervention chirurgicale est demeurée sans résultat ; elle sera recommencée dans une semaine.

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE

D'un de nos collaborateurs, membre des Chambres fédérales :

Une fois de plus, le lancinant problème du contrôle des loyers revient devant l'Assemblée fédérale. On sait en effet que le régime constitutionnel actuel cessera de porter effet le 31 décembre 1960. Il convient dès lors de savoir si le régime actuel doit être prorogé sans autre ou si, au contraire, on doit pousser plus avant la démobilité du contrôle des prix dans ce domaine particulièrement important de notre économie.

Le Conseil fédéral, suivi par le Conseil des Etats, a pris ses responsabilités en proposant une réduction graduelle du contrôle des loyers «sans qu'il en résulte de troubles pour l'économie dans son ensemble», réduction assortie de l'introduction d'une surveillance des loyers substituable au contrôle strict. Le Conseil national, de son côté, a jusqu'ici réagi vigoureusement à cette tentative de normalisation en demandant à sa commission de formuler des principes constitutionnels guère éloignés d'une simple reconduction du régime actuel. A l'obligation de réduire le contrôle des loyers, la commission a de fait institué une simple possibilité («le contrôle des loyers peut être réduit»).

On s'est pourtant efforcé dans les deux camps de trouver une formule de conciliation si bien qu'après le marathon oratoire au cours duquel quinze orateurs se sont prononcés, le Conseil national a décidé à une importante majorité de renvoyer le projet à sa commission pour rechercher les possibilités d'un compromis donnant satisfaction aux deux camps.

Tel quel, le débat a d'ores et déjà été fort instructif. Il a démontré combien une solution objective devient difficile lorsque les données du problème sont déformées par la passion. Il est clair que le problème du logement revêt dans notre pays et en particulier dans certaines villes, une importance capitale. Le nombre ridiculement insuffisant de logements disponibles dans plusieurs de nos grandes villes traduit éloquentement un malaise profond et assez général. Il est clair en effet que si notre régime économique

Déraillement sur la ligne du Gothard



Dimanche, vers 2 h. 50, un train de marchandises composé de wagons vides, venant du sud, a déraillé près de la gare d'Amsteg-Silenen, vraisemblablement à la suite d'une rupture d'essieu. Trois wagons se sont couchés, quatre autres se sont imbriqués. Plusieurs mâts ont été arrachés. Personne n'a été blessé. Les dégâts sont considérables, tant au matériel roulant qu'aux installations. Quelques heures après le trafic a pu reprendre sur une seule voie, les convois étant remorqués par des locomotives Diesel.

Tremblement de terre en Algérie

A 6 h. 15, hier, puis à deux reprises dans la matinée, de violentes secousses telluriques ont été ressenties à Alger, Tizi-Ouzou (Kabylie), Maison-Blanche et Boufarik. C'est à Tizi-Ouzou que les secousses ont été, semble-t-il, le plus violemment ressenties. A Orléansville, par contre, où certains habitants refusaient de coucher dans leurs habitations en raison de certaines prévisions annonçant que la ville serait à nouveau victime d'un séisme entre le 8 et le 11 mars, le tremblement de terre n'a pas été ressenti. Un début de panique s'est produit dans la casbah d'Alger à 6 h. 15. D'après les appareils enregistreurs, l'épicentre du phénomène serait situé en mer, à 40 km. au nord-est d'Alger.

D'après les premiers renseignements recueillis en Algérie, aucune victime et aucun dégât matériel ne sont à déplorer.

En trois lignes

— A la suite des crues qui ravagent la région du sud-est de la France, plus de deux mille hectares de terres en contrebas du Rhône sont inondés. Tous les terrains sont plantés de vignobles, arbres fruitiers, cultures de céréales et cultures maraîchères, à l'exception de quelques prairies.

— Eisenhower demandera au Congrès un nouveau crédit de 800 millions de dollars pour des livraisons de matériel à l'OTAN.

— Le déraillement du train reliant Cortina d'Ampezzo à Calalzo a fait 2 morts et 30 blessés.

— M. MacMillan, premier ministre de Grande-Bretagne, sera reçu par le pape le 24 mars.

— Un danseur suisse, Michael Uwe, 25 ans, originaire de Bâle, a été découvert mort dans la baignoire d'une chambre d'hôtel, à Gènes.

REVUE SUISSE

Nouveaux immeubles et parcs à voitures

Une grande société avait projeté de construire, à Baden, un immeuble de cinq étages qui devait comprendre des magasins et vingt-cinq appartements.

La municipalité de Baden rejeta la demande pour cette principale raison que la place disponible au stationnement des voitures, près de l'immeuble, était insuffisante et qu'on ne prévoyait pas de garages.

Le Conseil d'Etat argovien lui donna raison.

L'affaire étant parvenue au Tribunal fédéral, ce dernier a estimé qu'une base légale est nécessaire pour pouvoir exiger du propriétaire, en cas de construction d'un nouveau bâtiment, qu'il installe des places de parc pour les véhicules à moteur.

Des prescriptions qui délèguent à la commune la police des routes et qui interdisent des installations mettant en danger la sécurité du trafic ne constituent pas une base légale suffisante.

La commune de Baden a donc été déboutée, car le canton doit prévoir dans sa législation des mesures claires et précises et non en termes généraux et vagues pour obliger celui qui va construire un grand immeuble à édifier aussi suffisamment de garages à proximité.

Nous ne savons ce qu'il en est en Valais, mais les renseignements ci-dessus viennent d'être publiés dans la «Nouvelle Revue de Lausanne» parce que des cas de même genre qu'à Baden surgissent dans le canton de Vaud.

Un enfant de 4 ans se noie

Samedi après midi, le petit J.-P. Graf, 4 ans, a dégringoler au bas d'un talus et est tombé dans l'étang de Saint-Alban (Bâle), et s'est noyé. Le père de l'enfant avait sauté à l'eau pour tenter de le sauver, mais tous les efforts faits pour ranimer le garçonnet demeurèrent vains.

Un accident fait deux morts

Il avait pris la voiture de son père

Dans la nuit de samedi à dimanche, un très grave accident s'est produit sur la route de Fribourg à Romont, entre Corserey et Torny. Au volant de la voiture de son père — voiture dont il s'était emparé à l'insu de ce dernier — M. Marcel Oberson, âgé de 15 ans et demi, regagnait son domicile de Romont, lorsqu'il perdit le contrôle de son véhicule. Après avoir dévalé un talus, la voiture a traversé le ruisseau de Arbognes, où elle s'est finalement immobilisée. Un des occupants, la recrue Gérard Terrapon, âgé de 21 ans, a été éjecté du véhicule et tué sur le coup. Quant au conducteur, il a été transporté à l'hôpital de Billens, où il est décédé dans la soirée, des suites d'une fracture du crâne. Enfin, un troisième occupant, âgé d'une vingtaine d'années, admis lui aussi à l'hôpital de Billens, s'en tire avec quelques blessures légères à la tête et aux mains.

En style télégraphique...

* Une auto conduite par M. Herbert Richter, 29 ans, Allemand, domicilié à Nordstschwanben, s'est lancée à forte allure contre le mur d'une maison à l'entrée du village de Zuzgen. Le conducteur et un passager, M. Hubert Ruetschlin, 22 ans, de Badisch Rheinfelden, ont été tués sur le coup.

* Les comptes généraux de l'Etat de Fribourg pour l'exercice 1959 bouclent avec un excédent de dépenses de 397 570 francs. Les dépenses se sont montées à 59 522 947 francs.

* En dépassant la vitesse du son, des avions militaires ont provoqué des dégâts à Neuchâtel. Des vitrines se sont brisées, des plafonds fendus ! Qui paiera la casse ?

* Le gouvernement du canton de Berne a décidé de faire un don de 25 000 francs en faveur des victimes du tremblement de terre d'Agadir.

L'aide à Agadir

La Croix-Rouge suisse communique : Sur demande de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge suisse va effectuer une nouvelle expédition de matériel de secours en faveur des sinistrés d'Agadir, soit : 500 lits de camp, 2000 chemises pour malades, 3000 pièces de vêtement pour enfants et une tonne de DDT. La totalité des marchandises qui auront ainsi été envoyées par la Croix-Rouge suisse et prise en charge tant à Casablanca qu'à Rabat et réexpédiées vers Agadir par des collaborateurs suisses, représente déjà une valeur de plus de 200 000 fr. La collecte d'argent de la Croix-Rouge suisse continue. Elle a déjà rapporté plus de 800 000 fr. Les dons peuvent toujours être versés avec la mention «Agadir» au compte de chèques postaux III 4200 de la Croix-Rouge suisse à Berne qui, au nom des sinistrés, remercie déjà vivement tous les donateurs.

SALON AUTO GENÈVE - Stand 208

1810



1960

HENSCHEL, l'ami fidèle du transporteur